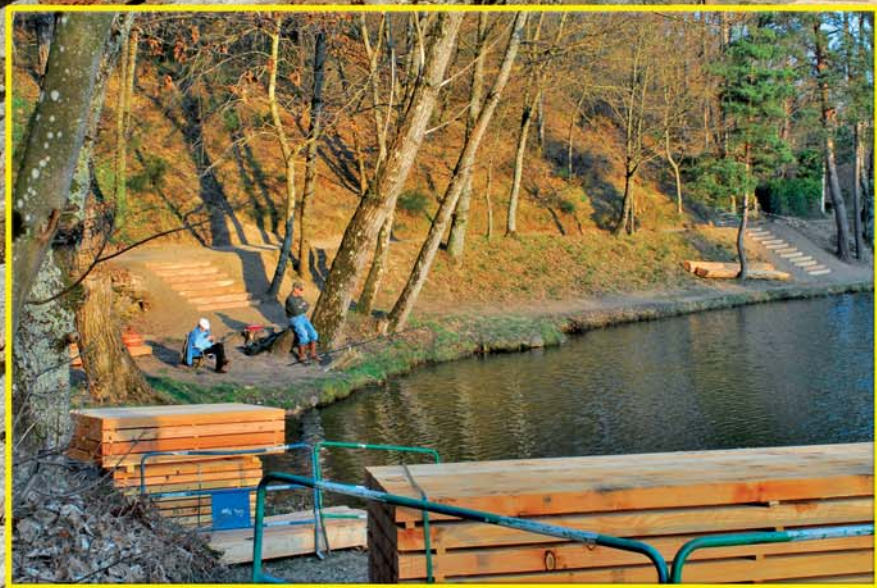


Thurins

*Bulletin municipal
d'information*

n°102

AVRIL 2009



Intercommunalité



Sommaire

EDITORIAL	P. 3
INFORMATIONS MUNICIPALES	P. 4
VIE INTERCOMMUNALE	P. 13
INFORMATIONS DIVERSES	P. 18
VIE DE LA COMMUNE	P. 19
VIE ASSOCIATIVE	P. 22
ÉTAT CIVIL	P. 30
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	P. 31
LE CARNAVAL À THURINS	P. 32

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Du lundi au samedi (sauf le dernier samedi de chaque mois) de 8 h 30 à 12 h
- Le mardi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30
- Le jeudi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30
- Permanence urbanisme, de préférence sur rendez-vous, le 3^e samedi de chaque mois.

MAIRIE DE THURINS

2, place Dugas - 69510 Thurins
Tél. 04 78 81 99 90 - Fax : 04 78 48 94 54
E-mail : thurins@coteaux-lyonnais.com

***Nous invitons les associations à déposer leurs articles
pour le prochain bulletin à la mairie.
Tout texte non parvenu avant le 3 juin 2009
ne paraîtra pas dans le numéro du troisième trimestre 2009.***

Merci de votre compréhension.



*Responsable de la publication : Chantal Kramp, adjointe
Comité de rédaction : la commission "information"
Création, réalisation : Freemac, 69590 St-Symphorien-sur-Coise - Tél. 04 78 57 70 70*

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de nous fournir des photos pour illustrer ce bulletin (Bernard MEIGNIER et autres personnes, élus, membres d'associations thurinoises...)

Editorial



Concernant les compétences "Aménagement du Territoire" et "Urbanisme", un certain nombre d'informations d'actualité méritent à elles seules de faire l'objet de cet éditorial.

C'est ainsi que je vais évoquer avec vous trois sujets concernant notre commune.

Le premier est l'intégration de notre territoire à l'E.P.O.R.A. (Établissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes). Cet Établissement Public Foncier a été saisi par notre Communauté de Communes aux fins de réaliser pour le compte des communes une étude concernant des "secteurs à enjeux". Ces secteurs étant des sites sur lesquels des équipements publics, des logements ou des services sont envisagés.

L'E.P.O.R.A. pourrait, dans le cadre de préemptions par exemple, assurer le portage financier temporaire de ces opérations.

Ce partenariat E.P.O.R.A. - Communauté de Communes devra permettre d'atteindre les objectifs inscrits dans notre Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) en terme de réalisation de logements aidés.

Le deuxième thème concerne la constructibilité en zone agricole pour les agriculteurs.

Jusqu'en 2007, les services de l'Etat (D.D.E. et D.D.A.) avaient une lecture assez souple des règlements de zonages agricoles de nos Plans d'Occupation des Sols. Le ministre de l'Agriculture, Monsieur BARNIER, a souhaité une application plus stricte de la loi et a répercuté cette volonté politique vers les préfetures en leur demandant une vigilance accrue concernant les secteurs péri-urbains. Cette volonté était exprimée par la demande d'une étude au cas par cas afin d'éviter les phénomènes de "mitage" engendrés par les constructions à usage d'habitation en zonage agricole. Cette mesure gouvernementale s'est chevauchée avec la décision des services de l'Etat de raccourcir les délais d'instruction des permis de construire. De ce fait, les services de la Chambre d'Agriculture n'ont plus pu être consultés, ce qui était pourtant le cas précédemment.

Cette nouvelle situation a engendré un certain nombre de conflits d'interprétation entre les services de l'Etat, les Chambres d'Agriculture représentant la profession agricole et les élus locaux représentés entre autres instances par l'Association des Maires ruraux. Monsieur le Préfet du Rhône a initié une réflexion sur le sujet en invitant les 3 niveaux de décision : DDA, Chambre d'Agriculture et élus locaux, à se concerter et à élaborer une "grille de lecture" commune concernant l'éligibilité des dossiers et l'appréciation de la notion de "nécessité pour l'exploitation" figurant dans nos documents d'urbanisme.

Je suis invité à ces forums de réflexion en tant qu'élu rural et ne peux que me réjouir de cette démarche commune que j'ai souhaitée afin d'éviter des rapports conflictuels avec

d'éventuels demandeurs qui ne comprendraient pas des divergences de vue sur un même dossier.

Cette appréciation commune sera validée par les services de l'Etat, seuls garants de la légalité de la décision finale prise par le maire.

Le dernier sujet abordé n'en est pas moins essentiel au devenir de notre territoire puisqu'il concerne le problème des déplacements.

La majorité des déplacements de l'Ouest lyonnais s'effectue en direction de l'agglomération lyonnaise, d'où la nécessité d'organiser des "lignes fortes" vers ce secteur. Ce constat conduit la Communauté de Communes à se doter de la compétence "transport" actuellement portée par les communes. Thurins, à l'unanimité de ses élus, a accepté et voulu ce transfert pour que la C.C.V.L. soit habilitée, car devenue compétente, à conduire ce dossier. Le SY.TR.A.L. et le Conseil Général du Rhône seront nos partenaires naturels qui seront approchés pour des négociations visant à instituer un service de transport en commun sur notre territoire communautaire. Ce service viendra jusqu'à Messimy et Thurins et nous ne manquerons pas de vous informer plus complètement au fur et à mesure de la définition de ce service vers nos habitants.

Cet enjeu énorme de notre mandat devrait nous conduire à repenser notre façon de nous déplacer, à revoir des comportements individuels pour privilégier des solutions collectives, économes à tous les niveaux, financier et environnemental en particulier.

Une nouvelle organisation des transports scolaires sera envisagée entre SY.TR.A.L. et Conseil Général à l'occasion de cette remise à plat globale de nos moyens de déplacement en direction de l'Agglomération lyonnaise et de l'"agglomération" vers l'ouest lyonnais.

Cette démarche, conduisant à augmenter de manière substantielle l'offre de transport et visant à améliorer les temps de parcours permettra, j'en suis sûr, aux habitants de nos communes d'améliorer l'exercice de leur activité et leur mode de vie en général.

Je vous remercie par avance de votre implication personnelle et de votre motivation citoyenne pour que ces réflexions, une fois abouties, débouchent sur des services que vous utiliserez préférentiellement à la voiture individuelle.

Les enjeux liés à l'aménagement de notre territoire sont primordiaux et c'est la prise de conscience collective qui sera le moteur de ces évolutions significatives que va connaître notre secteur.

A bientôt.

Le maire, Roger Vivert

Informations municipales

Pour rencontrer le maire ou les adjoints

- Le Maire : les jeudi et samedi matins sur rendez-vous
- M. CHANTRE : le jeudi matin sur rendez-vous
- M. COSTA : le jeudi matin sur rendez-vous
- M. CLARON : le samedi matin sur rendez-vous
- M^{me} KRAMP : le mercredi matin sur rendez-vous
- M. PINSON : le vendredi matin sur rendez-vous
- M^{me} MEIGNIER : les mardi et jeudi matins sur rendez-vous

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DIMANCHE 7 JUIN 2009

CÉRÉMONIE DES MAJEURS

Remise de la carte électorale
aux jeunes de 18 ans
SAMEDI 4 AVRIL à 11 h salle des mariages

RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne de nationalité française doit
se faire recenser dès l'âge de 16 ans.
Merci de vous présenter en Mairie, munis
d'une pièce d'identité et du livret de famille.

DES NOUVELLES DES «GRANDS CHANTIERS» EN COURS

Les trottoirs de la RD 25

Les trottoirs de la RD 25 sont maintenant achevés, du centre du village jusqu'à la Ratière.

De la Ratière à la route de Saint-Martin, les fossés devraient être comblés assez rapidement, avec la réalisation de quelques grilles et branchements pour la récupération des eaux pluviales de chaussée.

La voie, trop étroite sur cette portion de route, ne permet pas la création de trottoirs.

Après cette intervention, nous espérons la réfection du tapis de roulement par le Département (Conseil Général) à la fin du premier semestre, ce qui clôturera l'ensemble des interventions commencées début 2007.

Pour mémoire, se sont succédées :

- la réfection des canalisations d'eau potable par le SIDESOL,
- la mise en séparatif des réseaux d'assainissement (eaux usées, eau pluviales (par le S.I.A.H.V.G.)
- la création de trottoirs par la C.C.V.L.

VOIRIE

DEPUIS L'ÉTÉ 2008

Les travaux réalisés

Restructuration de chemins :

=> La Petite Côte (remise en état d'un chemin endommagé par les crues), La Mûre, Le Matillon.

Les travaux en cours

- **Le chemin reliant le Violet à la Petite Côte** est fermé aux véhicules depuis 3 mois suite à l'éboulement d'un mur en contrebas. Des travaux de soutènement seront entrepris et un enrochement sera mis en œuvre pour remédier à ce problème.
- **Au Bayard** : remise en état sur 250 m d'un chemin de terre (reprofilage et création de cunette d'évacuation des eaux pluviales).
- **Au lieu-dit le Laval** : remise en état du chemin rural jouxtant la maison Ferratier (les orages d'été ainsi que la crue de novembre ont endommagé lourdement cette partie de chemin).
- **Le pont du Moulin** devrait être réalisé par la C.C.V.L. tout début mars, en espérant que les démarches administratives (loi sur l'eau) n'empêcheront pas le commencement des travaux. L'accès à la rive gauche du Garon est pour l'instant impossible, ce qui gêne considérablement les riverains.

La vogue

Comme vous l'avez sûrement remarqué la Commune de Thurins a décidé, depuis l'été 2008, d'installer ses forains (pour la vogue annuelle) sur le stade du Vallon. Lors de la mise en place, nous avons constaté que l'accès n'était pas très aisé avec des camions à remorque.

Nous réaliserons un aménagement d'accès rationnel afin de faciliter l'entrée et la sécurité du site.

Précision

Dans sa dernière parution, le bulletin municipal de Thurins faisait allusion à l'état de santé de l'un de nos agents communaux. Cet article relatait ce fait au titre d'informations générales liées à la réorganisation du service voirie. Monsieur le Maire regrette que cet article ait pu heurter la sensibilité de la personne concernée et indique que telle n'était pas l'intention exprimée dans ces lignes. Il assure notre agent de toute sa considération.

Enormément de travaux sur les voies dites "de distribution" et "de desserte" restent à réaliser ainsi que sur les chemins ruraux. La commission Voirie a travaillé sur le recensement et les priorités. Reste maintenant à voir ce qui sera réalisable dans les limites du budget communal.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

A compter du 31 mars 2009, le recueil des données personnelles pour la réalisation du passeport est modifié dans le département du Rhône. Le passeport «biométrique» a pour objectif de limiter les fraudes et de raccourcir les délais d'obtention de ce document.

Les principaux changements sont les suivants :

- Chaque usager pourra désormais se rendre dans l'une des 32 communes qui disposent d'un outil adapté au recueil des données personnelles, quelle que soit sa commune de résidence. (voir liste ci-dessous*).
- Sur le canton, c'est la commune de Vaugneray qui procèdera à cette instruction des dossiers de passeport.
- Il sera procédé au recueil des empreintes digitales de l'usager et éventuellement à une prise en direct de photographie.
- Lors de la remise du passeport, un contrôle d'empreintes sera effectué.

Afin de maintenir un service de proximité pour les administrés, le service Accueil/Etat-Civil de la Mairie de Thurins peut réaliser une pré-instruction des dossiers de passeport, UNIQUEMENT pour les dossiers traités à Vaugneray.

Néanmoins, il conviendra de se rendre à deux reprises à Vaugneray : pour finaliser le dossier et pour récupérer son passeport. Une prise de rendez-vous peut-être effectuée via le site internet de la commune : www.vaugneray.com

Rappel des documents utiles pour réaliser un passeport biométrique :

- Original d'une copie intégrale d'acte de naissance (si possible de moins de 3 mois)

- Pièce d'identité (ancien passeport) ou Carte Nationale d'Identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du titulaire (facture E.D.F., téléphone,)
- 2 photos réalisées en mairie (de Vaugneray) ou par un photographe.
- Timbres fiscaux

Le coût du passeport biométrique :

Pour une personne MAJEURE (validité 10 ans)

1^{er} cas : avec photo réalisée en mairie (de Vaugneray) : 89 €

2^e cas : avec photo réalisée par un photographe et apportée par l'usager : 88 €

Pour une personne MINEURE (validité 5 ans) :

☛ enfant de moins de 15 ans

• 1^{er} cas : 20 €

• 2^e cas : 19 €

☛ enfant de plus de 15 ans

• 1^{er} cas : 45 €

• 2^e cas : 44 €

Le règlement sera à effectuer en timbres fiscaux.

**Pour tous renseignements complémentaires,
Mairie de Thurins - Tél. 04.78.81.99.90**

* Anse, L'Arbresle, Beaujeu, Belleville, Bron, Caluire et Cuire, Charpieu, Décines, Ecully, Givors, Gleizé, Lamure-sur-Azergues, Le-Bois-d'Oingt, Limonest, Lyon, Meyzieu, Mornant, Neuville sur Saône, Oullins, Rillieux la Pape, Saint-Genis-Laval, Sainte-Foy-les-Lyon, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Priest, Saint-Symphorien-sur-Coise, Tarare, Tassin-la-demi-lune, Thizy, **Vaugneray**, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Villefranche-sur-Saône, Vénissieux.

RAPPEL

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

A ce jour, les pièces nécessaires à la constitution d'un dossier pour l'établissement d'une carte nationale d'identité, sont les mêmes que pour les passeports.

La carte nationale d'identité est gratuite, sauf en cas de perte, le coût s'élève dans ce cas à 25 euros en timbres fiscaux.

ATTENTION

Le délai actuel est de **2 mois** pour l'établissement d'une pièce d'identité.

Mais ces délais, donnés à titre indicatif, ne peuvent en aucun cas être considérés comme acquis. En effet, en fonction des demandes, le délai se rallonge, surtout à l'approche de l'été.

De ce fait et pour plus de sécurité, nous invitons les personnes qui ont besoin d'une nouvelle pièce d'identité à **faire les démarches auprès de la Mairie, au moins 3 mois avant la date de péremption de l'ancienne pièce.**

AFFAIRES CULTURELLES

Médiathèque

RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE.

- Mardi 16 h à 18 h
- Mercredi 10 h à 12 h et 15 h à 17 h (sauf vacances scolaires)
- Vendredi 16 h à 18 h
- Samedi 10 h à 12 h

LES NOUVEAUTÉS DE LA MÉDIATHÈQUE

“Un brillant avenir” de Catherine Cusset

“L'extraordinaire Histoire de Fatima Monsour” de Dyansky

“La cousette de Commagnac” de la Borie

“Les Déferlantes” de Gallay

Et de nombreux autres ouvrages...

En complément de l'exposition sur «le mode de vie des gens du voyages», la C.C.V.L. a offert à la médiathèque de Thurins, une dizaine de livres sur la vie des Tsiganes, leur mode de vie, leur histoire (camp de concentration pendant la guerre). Ces livres peuvent être empruntés.

Heure du Conte

Prochains rendez-vous à la médiathèque :

les mercredis 29 avril, 27 mai et 17 juin, à 11 heures.

Exposition

Venez admirer les aquarelles de Geneviève Crozet sur le thème de la «Ville de LYON».

Cette exposition sera visible, en salle des mariages, pendant les heures d'ouverture de la mairie,

du mercredi 29 avril au samedi 23 mai.

Informations municipales (suite)

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Encombrants

La Municipalité constate que, pour suivre les nouvelles dispositions législatives, cette collecte concerne peu d'objets et n'offre plus à la population le service qu'elle avait souhaité.

Dans ces conditions, la Municipalité n'a pas renouvelé le contrat de collecte des encombrants.

Plastiques agricoles (C.C.V.L.)

La C.C.V.L. vient d'informer les agriculteurs que la collecte des plastiques agricoles **serait différée**. La conjoncture actuelle entraîne une forte chute des besoins en matières premières recyclées et la solution extrême serait l'enfouissement en site autorisé, solution non écologique et non envisagée aujourd'hui. Il est donc demandé aux agriculteurs de les stocker en attendant l'annonce de la prochaine collecte.

Nous rappelons que le brûlage des plastiques est **strictement interdit**.

Boîte aux lettres du parking de la mairie



Pour améliorer le service aux Thurinois, la Municipalité a sollicité M. RICHARD, du centre de tri, pour que la levée du courrier soit réalisée en fin de journée. Les services postaux ont répondu partiellement à notre demande et proposent dans l'attente :

Heure de levée à partir du 9 mars : **14 h SAUF SAMEDI**.

Nous remercions M. RICHARD qui suit de très près l'évolution de ce dossier.

Journée "plantations"



Cette matinée symbolique, dans une ambiance conviviale, a pour but de faire participer les adultes, les enfants **accompagnés** et les adolescents au fleurissement de notre commune.

Vous serez accueillis par Josette JASSERAND et Valérie CASANOVA le :

Samedi 25 avril à 8 h 30 dans la cour de la Mairie

pour recevoir les conseils de plantation et répartir les équipes sur les différents sites du village.

Comme chaque année, la matinée se terminera par un repas servi par le Club de l'AGE D'OR dans la cour de la Mairie.

Venez nombreux avec gants et plantoirs et n'hésitez pas, pour aider à la préparation de cette journée, à contacter :

- Josette JASSERAND 04 78 48 93 65
- Valérie CASANOVA 04 78 81 73 90

Ordures ménagères (C.C.V.L.)



A peine la C.C.V.L. vient-elle de terminer l'enlèvement des gravats et verres sur les points de regroupement que des individus peu scrupuleux renouvellent ces actes d'incivisme. Télévision, poubelle remplie de plaques de marbre, monticule de bouteilles en verre, sacs-poubelle posés à terre et déchetés par des chiens et chats errants, voilà le spectacle navrant que nous pouvons constater sur l'aire de regroupement du parking de la piscine (voir photo).

Ces faits ne sont pas dignes de gens civilisés et bien éduqués et découragent les services municipaux et les élus qui ont pour seul objectif d'améliorer la qualité de vie des Thurinois et des visiteurs. L'aspect financier n'est pas négligeable puisque l'intervention d'un prestataire de la C.C.V.L. pour emmener une télévision et des gravats à la déchetterie se chiffre en moyenne à 400 € et au final c'est le contribuable qui paie.

Après l'information et la prévention, nous allons donc passer dans la phase répression avec l'aide de la Police et des Thurinois. Tous les actes d'incivisme signalés ou constatés seront instruits et les responsables se verront réclamer en plus de l'amende tous les frais engagés.

Rappel

Les points de regroupement sont **réservés UNIQUEMENT aux Thurinois qui ne sont pas desservis par le camion** de la C.C.V.L. Sur ces aires, sont mis à disposition des bacs jaunes pour le tri sélectif et des bacs verts pour les déchets ménagers.

Il nous faut une nouvelle fois appeler au respect de ces ouvrages qui sont partiellement démontés ou brûlés, préciser que les verres doivent être portés dans les silos dont nous avons donné la liste dans un précédent bulletin et insister pour que les autres déchets (ordinateurs, gravats, bois, ferraille, etc) soient transportés à la déchetterie de Vaugneray.

Pour mémoire, ne sont pas collectés avec les ordures ménagères ou avec les emballages :

Les **déchets verts**, les **gravats**, les **produits dangereux** (huile, peintures, acides, produits phytosanitaires,...), les **produits riches en métaux lourds** (batteries, etc...), les **barres métalliques**, les **cumulus**, les **bouteilles de gaz**, les **appareils ménagers**.

Ces déchets ou objets doivent être transportés par leurs propriétaires jusqu'à la déchetterie.

Convention avec la S.P.A.

Le code rural impose à toute commune de disposer d'une fourrière communale apte à assurer pendant huit jours l'accueil et la garde des chats et chiens trouvés errants.

Notre village ne possédant pas ce type d'installation la municipalité a décidé de confier ce service à la S.P.A. de Brignais.

Par délibération du 27 février, la convention avec cette société a été reconduite et apporte aux Thurinois différents services, notamment :

- a) Les animaux (chiens et chats) capturés par les services municipaux seront pris en charge dans les locaux municipaux par la S.P.A.
Seront également acceptés à la fourrière/refuge de Brignais, les animaux que des particuliers déclareront avoir trouvé sur le territoire de la commune.
- b) La S.P.A. restituera l'animal à son propriétaire sur présentation au refuge de Brignais de tous justificatifs et après paiement des frais engagés.
- c) La S.P.A. fera effectuer les visites vétérinaires prévues pour les animaux mordeurs ou griffeurs (risque de rage). Les frais seront à la charge du propriétaire.
- d) Les animaux blessés ou malades recueillis par les agents municipaux sur la voie publique et conduits chez le vétérinaire le plus proche seront récupérés par la S.P.A., cette dernière

- prenant en charge les frais de vétérinaire dans la limite des accords passés avec le syndicat des vétérinaires S.N.V.E.L.
 - e) La S.P.A. prend en charge pendant une période limitée à 15 jours les animaux des personnes de la commune hospitalisées, incarcérées ou disparues. Tous les frais resteront à la charge du propriétaire solvable.
 - f) Sur demande de la Mairie et moyennant paiement des frais engagés par l'administré, la S.P.A. peut assurer la prise en charge de bovins, équidés, et la capture, chez un particulier, d'animaux dangereux.
 - g) La S.P.A. peut organiser des campagnes de stérilisation des chats errants en accord avec les nourriciers.
 - h) La S.P.A. accueille les animaux que les administrés décident d'abandonner au refuge de Brignais.
 - i) Grâce à un accord avec les vétérinaires du Rhône, les personnes sans ressources peuvent faire soigner gratuitement leurs animaux malades ou blessés sur présentation de justificatifs et dans la limite d'un plafond de ressources.
- En contrepartie des services rendus, la commune verse à la S.P.A. pour l'année 2009 une indemnité fixée à 0.21 € par habitant.

Pour joindre la S.P.A. 24 h / 24 - 7 jours / 7 - 04 78 38 71 72

GESTION DES EAUX

Assainissement (S.I.A.H.V.G.)

Pour l'assainissement de la Mathivière, les entreprises ont remis leur offre et les dossiers sont en cours d'analyse.

Abords barrage (C.C.V.L.)

Les travaux d'aménagement ont débuté. Paysagiste, métallier et société en charge de la signalétique doivent nous livrer cet ouvrage en juillet.

Sont prévus :

- Montées paysagées rive droite et rive gauche, du parking au haut du mur
- Escaliers rive gauche
- Végétalisation du local technique
- Aménagement du parking

- Pontons et passerelles sur le tour du plan d'eau
- Barbecues, tables et bancs, poubelles
- Signalétique relative à l'historique du barrage, la flore et la faune.

Eau potable (S.I.D.E.S.O.L.)

Les propriétaires dont l'habitation n'est pas alimentée par le réseau d'eau potable sont informés qu'ils peuvent en faire la demande et bénéficier d'une aide dans les conditions suivantes :

- 50 % du coût des travaux par subvention du Conseil Général
- 30 % du coût des travaux par subvention du S.I.D.E.S.O.L.
- 20 % du coût des travaux restant à la charge du demandeur

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie et prendre contact avec le S.I.D.E.S.O.L. (04 78 45 96 75) pour étudier la faisabilité de leur projet.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Cérémonies du jeudi 8 mai 2008

- Messe à 9 h 30 à Brindas pour la paix et les victimes des guerres.
- Cérémonie à 11 h à Messimy.
- Cérémonie à 11 h 45 à Thurins, avec dépôt de gerbes au Monument aux Morts, suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité, à la mairie.

Fête des Mères

Nous donnons rendez-vous aux mamans de l'année et à leurs familles pour la traditionnelle rencontre organisée par l'Association des Familles et la municipalité, le **samedi 6 juin à 16 h** à la mairie.

Fête de la Musique

Organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de Thurins, avec l'aide financière de la municipalité, elle aura lieu le **samedi 21 juin**.

Fête Nationale

Le 13 juillet, nous invitons les enfants à se rassembler à partir de 21 h 30, des lampions leur seront distribués dans la cour de la mairie. Vers 22 h 15, tir du feu d'artifice dans le Vallon. Nous vous demandons de bien respecter les consignes de sécurité habituelles :

- respecter le périmètre de sécurité en restant bien groupés près de la mairie et en ne s'approchant pas de la zone de tir.
- ne pas lancer de pétards dans la foule.

Nous rappelons que les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents, ceux-ci étant responsables de tous dégâts ou accidents qu'ils pourraient provoquer en manipulant des pétards.

Informations municipales (suite)

AFFAIRES SCOLAIRES

La rentrée 2009 se prépare

Pour les inscriptions, prendre rendez-vous avec :

- M^{me} Nougé, directrice de l'école maternelle publique au 04.78.81.77.28
- M^{me} Paturel, directrice de l'école primaire publique, au 04.78.48.94.10
- M^{me} Putzu, directrice de l'école privée au 04.78.48.94.11

*Se munir du carnet de vaccinations
et d'un certificat médical pour une première inscription
en école maternelle.*

Modification du calendrier scolaire : pont de l'Ascension

L'inspection académique a donné son accord pour la modification du calendrier scolaire.

Les élèves des écoles primaires et maternelles auront classe le **mercredi 20 mai toute la journée** en remplacement du vendredi 22 mai (lendemain du jeudi de l'Ascension).



Avis destiné aux élèves de CM2 qui entreront au collège à la prochaine rentrée scolaire.

Ils sont attendus, le **vendredi 26 juin à 19 h** dans la cour de la mairie, avec leurs parents, pour une rencontre conviviale au cours de laquelle M. le Maire leur remettra **le traditionnel dictionnaire**, symbole des souhaits que la municipalité forme pour la suite de leur scolarité.

Informations collèges

COLLÈGE DE SAINT-MARTIN-EN-HAUT

Au moment du bouclage de ce bulletin, nous n'avons toujours pas de précisions concernant la rentrée au nouveau collège de Saint-Martin-en-Haut (inscriptions, porte ouverte, cours d'allemand...). Les parents des élèves de CM2 seront directement informés par le biais des écoles.

COLLÈGE G. CHARPAK



SOIRÉE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Régulièrement depuis l'ouverture du collège, la F.C.P.E., en partenariat avec la P.E.E.P., organise une soirée découverte des métiers. Cette année, elle aura lieu

vendredi 24 avril de 19 h à 21 h
au collège G. Charpak.

Une occasion pour les élèves du collège de découvrir des professionnels qui leur présenteront leur métier, leur transmettront leur expérience, répondront aux questions des enfants et...susciteront des envies !
La présence des parents est souhaitable.

Contact : Christel BONNET 04.78.87.92.83
Muriel GOURIoud 04.78.45.54.90

Connaissez-vous bien l'actualité municipale ?

Pour en être sûr, faites ce test :

PETITE CHARADE

Mon premier est la 16^e lettre de l'alphabet,
Mon deuxième est le participe passé du verbe « dire »,
Mon troisième est un moyen de transport en commun,

Mon tout est un service municipal gratuit
qui permet aux parents pressés de gagner du temps
et aux enfants de redécouvrir leur environnement
en allant à l'école à pied avec leurs copains.

Qu'est-ce que c'est ??

Réponse page 19

AFFAIRES SOCIALES

Modification d'horaires des permanences des assistantes sociales en Mairie

- **Madame Tranier-Simon** - Régime général
2^e lundi et 4^e jeudi du mois, le matin.
Uniquement sur rendez-vous au 04 78 45 78 20 (Maison du Département).
- **Madame Guty** - M.S.A. (régime agricole)
2^e jeudi du mois, le matin. Sans rendez-vous.

Plan canicule

Comme chaque année, un registre sera ouvert en mairie pour recenser les personnes âgées isolées ou handicapées qui souhaiteraient être contactées périodiquement, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgence, pour leur apporter les conseils ou l'aide dont elles pourraient avoir besoin.

LES PERSONNES CONCERNÉES SONT :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile de Thurins.
- les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile de Thurins.
- les personnes adultes handicapées, bénéficiaires d'une allocation (AAH ou ACTP), d'une carte d'invalidité ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ou encore, titulaires d'une pension d'invalidité.

Nous rappelons que cette démarche d'inscription doit être volontaire.

Pour s'inscrire, il faut que la personne ou son représentant légal en fasse la demande par écrit ou sur simple appel téléphonique à la mairie.

VIE ÉCONOMIQUE

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER la réouverture de l'AUBERGE DE LA CÔTE courant mai 2009.

Ce restaurant est la concrétisation d'un rêve de deux amis d'enfance : Nadir Kaced de Soucieu en Jarrest et Mathieu Lacoste de Thurins. Nadir, le chef cuisinier, a façonné son expérience dans différents pays et dans des grandes maisons comme le restaurant «La Bohème» au Québec, aux côtés du chef Yves Bonneau, l'hôtel «InterContinental» à Genève, aux côtés du chef Didier Quesnel, ou encore le restaurant «Orsi» à Lyon, aux côtés du Meilleur Ouvrier de France 1972, le chef Pierre Orsi.

Mathieu, après avoir travaillé dans la gestion à Paris, revient aux sources avec le désir de retrouver au sein de ce projet le contact et l'échange qui lui manquaient dans une ville souvent impersonnelle. Ils vous accueilleront, dans un cadre calme et chaleureux, afin de vous faire découvrir les mets et saveurs cuisinés par quelqu'un qui aime avant tout partager et faire plaisir.

Ils vous proposeront une cuisine traditionnelle et raffinée.

L'auberge sera ouverte midi et soir, tous les jours sauf le mardi.

Chaque midi, le chef élaborera un menu du jour pour les personnes désireuses d'allier qualité et rapidité.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mathieu Lacoste au 06 60 36 93 44 ou Nadir Kaced au 06 85 09 05 98.



Nadir KACED



Mathieu LACOSTE

Madame ABAD vous informe de la cessation de son activité «POMPES FUNEBRES» depuis le 1^{er} janvier 2009.



A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2009

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Le salon Michèle CLARON, est repris par **Patrick FAYOLLE et devient le salon SCULPTIF**

Sculptif
Patrick

Coiffure mixte
Styliste visagiste

Mardi au Vendredi 9h-19h / Samedi 8h-17h

04 78 81 90 26

69 route de la vallée du Garon - 69510 THURINS

Informations municipales (suite)



FINANCES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2008, LE BUDGET 2009

Vendredi 27 mars le Conseil Municipal s'est réuni pour son conseil le plus important de l'année.

DE 17 À 21 HEURES, L'ADJOINT AUX FINANCES A PRÉSENTÉ AU VOTE :

- Le compte administratif 2008
- Le budget 2009

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2008 SE DIVISE EN DEUX PARTIES :

- La section de fonctionnement
- La section d'investissement

LES RESSOURCES DE LA COMMUNE

POUR FINANCER LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT NOUS DISPOSONS DES RESSOURCES SUIVANTES :

- Produits et services : (redevances cantine, bibliothèque, locations etc....)
- Impôts et taxes : (taxe d'habitation, taxe sur foncier bâti, taxe sur foncier non bâti)
- Dotations de fonctionnement versées par l'État
- Taxes locales d'équipement
- Reversement de la TVA payée sur les investissements

LES DÉPENSES

Sont considérées «de fonctionnement» celles qui ont un caractère régulier : (frais de personnel, entretien et maintenance de nos équipements, subventions et participations diverses, etc...)

Les investissements, souvent d'importance, ont un caractère exceptionnel (exemple : la construction d'une quatrième classe à l'école maternelle).

Après vote du Conseil de ce compte administratif, Claude Claron a présenté le **budget 2009**.

C'est le résultat du travail de la Commission des Finances qui s'est réunie un grand nombre de fois pour le préparer.

Chaque commission municipale avait, bien sûr, préalablement soumis ses projets et ainsi proposé ses dépenses prévisibles pour 2009.

FAITS FINANCIERS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2008

En investissement, les réalisations de 2008 :

- Réalisation des vestiaires communs au tennis et à la piscine (fin des travaux début 2009).
- Réfection de la place de la fontaine.

Concernant les **charges de fonctionnement**, nous avons budgétisé **1 448 148 Euros** de dépenses. Les frais se sont en réalité élevés à **1 347 136 Euros**, le budget 2008 est donc respecté.

Ainsi, sur les recettes de fonctionnement, après paiement des charges, nous dégageons un résultat de **447 125 Euros**, somme affectée au paiement des investissements 2009.

On peut donc préciser que les finances de la commune sont saines.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

I) FONCTIONNEMENT		Variation 2007 / 2008	Variation sur 5 ans
Dépenses : Charges à caractère général	347 579,98	16,15 %	32,00 %
Charges de personnel	613 497,07	4,71 %	27,84 %
Autres charges de gestion courante	311 162,76	6,77 %	19,86 %
Charges financières	73 802,74	- 7,30 %	82,81 %
Autres charges	1 093,45		
Charges exceptionnelles (ventes)	299 970,00		
TOTAL (hors exceptionnelles : ventes)	1 347 136,00	7,15 %	28,77 %
Recettes : Produits de gestion courante	90 019,55	24,76 %	18,68 %
Impôts et taxes	1 003 676,26	8,24 %	34,25 %
Dotations, subventions, participations	597 805,85	- 6,51 %	22,36 %
Autres produits de gestion courante	56 546,10	35,60 %	- 0,28 %
Produits financiers	13 716,66	16,02 %	118,31 %
Produits exceptionnels (ventes)	307 929,30		
Atténuation de charges (remb.sal. maladie)	24 538,10	179,63 %	20,88 %
TOTAL (hors exceptionnelles : ventes)	1 786 302,52	5,74 %	28,32 %
RÉSULTAT	447 125,00	0,47 %	25,17 %
RESULTAT GLOBAL (utilisé pour le financement des investissements 2009) : 447 125,00			

Variation des recettes et charges de fonctionnement (avec opérations exceptionnelles : ventes)

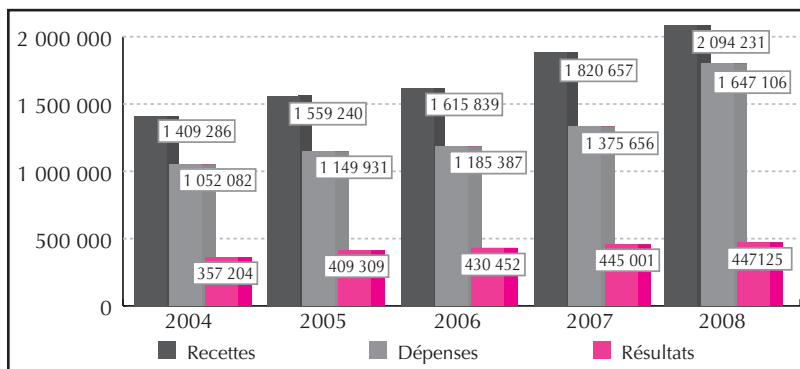
Après une nette amélioration en 2005, nos résultats sont restés constants au-dessus de 400 000 euros. Ces résultats de fonctionnement servent au financement des investissements, ils seront nécessaires pour la réalisation des projets en cours :

Pôle multiservices (restaurant municipal, médiathèque).
Salle polyvalente site de la Plaine.

II) INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement 2008 1 059 009,00 €

Total des recettes d'investissement 2008 1 086 309,00 €



Rappel : les dépenses d'investissement 2008 ont été financées en partie par :

les subventions	217 913
la taxe locale d'équipement	45 824
le remboursement de la TVA sur investissement	74 942
le recours à l'emprunt	0
et les réserves antérieures	445 001

Principaux investissements réalisés en 2008 :

aménagement place de la fontaine	267 911
création vestiaires piscine tennis	237 858
solde travaux appartements place Dugas	45 530
travaux sur bâtiments divers	50 387
travaux divers de voirie	91 712

BUDGET PRÉVISIONNEL 2009

Total des dépenses de fonctionnement en 2009 1 844 596,00 €

Total des recettes de fonctionnement en 2009 1 844 596,00 €

Total des dépenses d'investissement en 2009 1 670 704,00 €

Total des recettes d'investissement en 2009 1 670 704,00 €

EN FONCTIONNEMENT

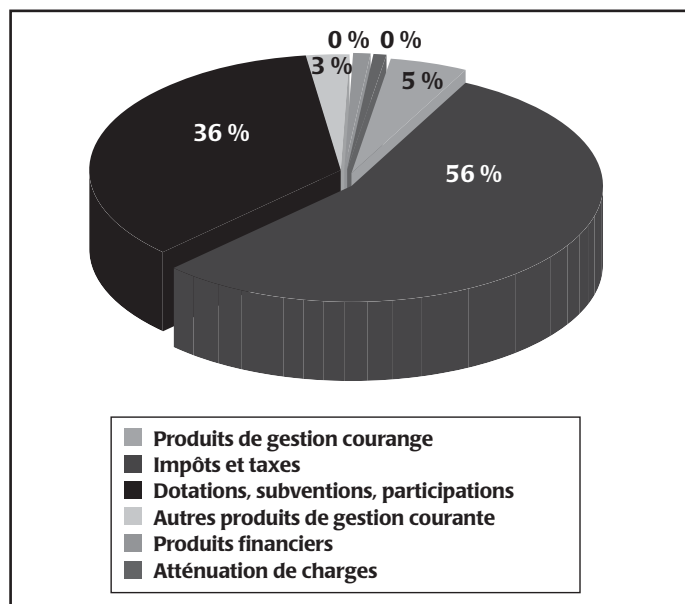
Points à souligner

Maintien des ressources à leur niveau actuel (pas d'augmentation des taux d'imposition des taxes locales).

Augmentation raisonnée des charges: embauche d'un policier municipal et effort particulier porté sur les travaux de voirie et d'entretien des bâtiments municipaux.

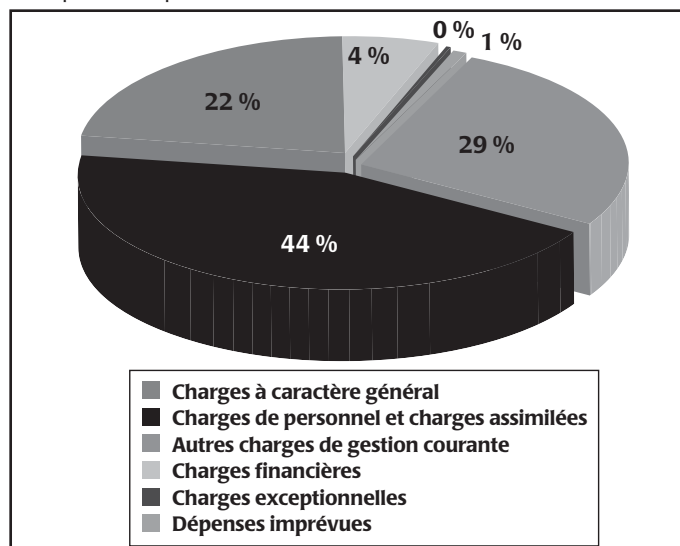
Produits prévus au budget 2009

• Produits de gestion courante	89 500,00 €
• Impôts et taxes	1 018 795,00 €
• Dotations, subventions, participations	660 241,00 €
• Autres produits de gestion courante	62 559,00 €
• Produits financiers	5 000,00 €
• Atténuations de charges	8 500,00 €



Charges prévues au budget 2009

• Charges à caractère général	440 210,00 €
• Charges de personnel et charges assimilées	684 375,00 €
• Autres charges de gestion courante	338 367,00 €
• Charges financières	66 900,00 €
• Charges exceptionnelles	2 100,00 €
• Dépenses imprévues	10 000,00 €



EN INVESTISSEMENT Les projets

- Solde des travaux de construction des vestiaires piscine tennis
- Réfection rue de la Poste
- Le pôle multiservices
- La salle polyvalente site de la Plaine

FISCALITE

Sur proposition de la Commission des Finances le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes (taxe foncière, taxe d'habitation, taxe sur le foncier non bâti), sachant que la base est augmentée automatiquement d'un taux national fixé par l'État (2,5 % cette année).

Claude Claron, adjoint chargé des finances, se tient à la disposition de chacun pour compléter cette présentation du compte administratif 2008 et du budget 2009 ainsi que pour expliquer les taxes locales.

Informations municipales (suite)

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - ANNÉE 2009

Subventions écoles et C.C.A.S.	2009
C.C.A.S.	8 000,00 €
Sub. projet Ecole publique maternelle	980,00 €
Sub. projet Ecole publique primaire	1 235,00 €
O.C.C.E. Coopérative scolaire publique école maternelle	770,00 €
O.C.C.E. Coopérative scolaire publique école primaire	975,00 €
O.G.E.C.	44 372,00 €
R.A.S.E.D. (réseau d'aide aux enfants en difficulté)	242,72 €
Classe verte école publique	1 840,00 €
TOTAL	58 414,72 €
Subventions associations	
A.D.M.R.	3 000,00 €
AL.C.A.LY.	420,00 €
Amicale des Sapeurs pompiers	215,00 €
Anciens Afrique du nord	100,00 €
Anciens combattants	100,00 €
F.C.V.L. (football club des vallons du Lyonnais)	2 150,00 €
Association des familles	250,00 €
Eclaireurs de France	700,00 €
Maison de la musique	2 150,00 €
Association François Couzon	2 000,00 €
La CECILIENNE (musique Messimy)	110,00 €
Les Bleuets	1 100,00 €
M.J.C. (fonctionnement)	4 900,00 €
F.C.P.E.	250,00 €
Secours catholique de Thurins	85,00 €
Thurins Théâtre	900,00 €
Judo	1 150,00 €
Judo (section basket)	165,00 €
Tennis	585,00 €
Prévention routière	110,00 €
Association pêche	160,00 €
Western dance	110,00 €
Association de recherche sur le patrimoine	255,00 €
Association Passerelle pour YOUTOU	160,00 €
Association des conscrits	250,00 €
Divers (o.n.a.)	2 250,00 €
TOTAL	23 625,00 €
Dotation "Contrat Enfance Jeunesse" (en partie compensée par une subvention de la C.A.F. et de la M.S.A.)	
Poste Coordinateur Jeunesse	51 355,00 €
Animation 12 ans à 18 ans (Espaces Jeunes)	36 000,00 €
TOTAL	87 355,00 €

SOIT UN TOTAL GÉNÉRAL DE

169 394,72 €

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS PRISES AU COURS DE CE TRIMESTRE

Conseil municipal du 15 janvier 2009

- **Acquisition d'une parcelle privée** destinée, dans le cadre du service de collecte des ordures ménagères assuré par la C.C.V.L., à l'emplacement d'un silo à verre et à l'amélioration de la sécurité du carrefour : 93 m² à M. PARRET, en bas de la rue du 8 mai
- **Délégation donnée au Maire** pour effectuer des mouvements de fonds de trésorerie en fonction des besoins de la Commune.
- **Signature d'un avenant** pour les travaux de réalisation des vestiaires Tennis-Piscine.

Conseil municipal du 19 février 2009

- **Attribution des subventions 2009** aux associations (voir détail ci-contre).
- **Adoption du programme de travaux suite aux intempéries** du week-end du 1^{er} novembre 2008, et demande de subvention pour catastrophes naturelles.

- **Approbation de la modification des statuts de la C.C.V.L.** en ajoutant la compétence «organisation des transports urbains, au sens de la loi n° 82-113 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs».
- **Demande de versement du fonds de concours** d'un montant de 119 959.87 euros auprès de la C.C.V.L. correspondant à sa participation à l'opération de réalisation des vestiaires Tennis-Piscine.
- **Approbation du montant de la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques** des communes voisines accueillant des enfants de Thurins, pour l'année 2008-2009 :
Coût annuel par élève :
Ecole maternelle : 438 euros
Ecole primaire : 219 euros.
- **Signature de la convention médecine du travail** avec le Centre de Gestion du Rhône.
- **Signature de la convention fourrière** avec la S.P.A. pour un montant de 0,21 euros par habitant, soit 582,12 euros pour 2009.

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces réunions en mairie.

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et tout citoyen peut y assister (mais ne peut intervenir sans y être invité par M. le Maire).
Les prochaines séances auront lieu les 24 avril, 5 juin et 3 juillet à 20 h 30.

Informations intercommunales

DU NOUVEAU POUR LES JEUNES DU TERRITOIRE DE LA C.C.V.L. !



LA C.C.V.L. LANCE UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR LES JEUNES :

LE PASS'JEUNES C.C.V.L. !

Le Pass'Jeunes C.C.V.L. permet de favoriser l'accès des jeunes de 11-25 ans aux structures culturelles et sportives présentes sur le territoire communautaire.

Le Pass'Jeunes C.C.V.L. comprend 10 entrées :

- 3 entrées au Ciné'Val situé à Vaugneray
- 3 entrées au centre nautique situé à Vaugneray dont 1 entrée donne accès à 1 baptême de plongée, le 20 novembre 2009 de 18 h à 22 h (sur inscription préalable auprès de la C.C.V.L.)
- 1 entrée au festival Inter'val (hors tête d'affiche)

- 1 entrée à un musée intercommunal (Musée Théâtre Guignol à Brindas, Musée Antoine Brun à Sainte-Consorte et la Maison du blanchisseur à Grézieu la Varenne)
- 1 entrée à un spectacle du Musée Théâtre Guignol situé à Brindas
- 1 entrée au Théâtre le Griffon situé à Vaugneray

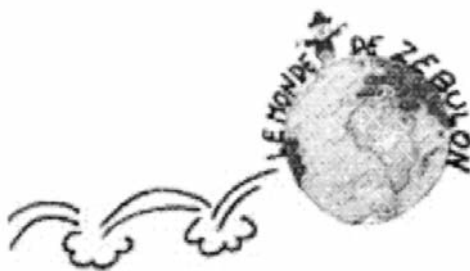
Vente du Pass'Jeunes C.C.V.L. à partir du 14 avril (se munir d'une carte d'identité) : à la C.C.V.L. et aux permanences dans les M.J.C. et Espaces Jeunes.

Prix : 25 €

Contact : **Stéphanie ROUSSET**, service jeunesse C.C.V.L.
Tél. 04 78 57 83 87
Mail : stephanie.rousset@ccvl.fr

Informations intercommunales

(suite)



MUTUELLE PETITE ENFANCE DES VALLONS DU LYONNAIS À VAUGNERAY

Créée en Mars 2004, elle a ouvert ses portes aux assistantes maternelles et aux familles d'enfants de moins de 3 ans (employeurs ou non d'une assistante maternelle) dès septembre 2004.

Cette Mutuelle Petite Enfance est gestionnaire à ce jour de :

Le Relais Assistantes Maternelles
«Le Monde de Zébulon»
☎ 04 78 57 00 89

et

Le Relais Itinérant Intercommunal
«Val Petite Enfance»
☎ 06 70 89 96 92

Contacts : Florence CHANUT (responsable)
Elisabeth PAPIN (animatrice)
Nadine MAIGRE (secrétaire)

Contact :
Agnès CORNUEL WILLERMOZ
(animatrice)

L'objectif de la Mutuelle Petite Enfance est de proposer :

Aux familles :

- Ses animations familles : 1 samedi / mois.
- Son espace d'accueil parents-enfants : le temps d'une 1/2 journée, les mardis de 11 h 30 à 17 h 30 en période scolaire.
- Un lieu d'échanges encadré par une psychologue clinicienne.
- Un prêt de documentation adultes sur le thème de l'enfance.
- Un prêt de jeux pour enfants.
- Des soirées débats : au nombre de 3/an.

Aux assistantes maternelles :

- Un lieu d'échanges : regroupement 1 fois par semaine
- Un lieu de formation.
- Le prêt de jeux et de documentation.
- La location de matériel de puériculture.
- Des soirées débats.

Aux assistantes maternelles salariées et aux familles employeurs :

- Une mise en relation lors de la recherche d'un mode de garde
- Un accompagnement administratif (déclaration d'embauche, contrat de travail, déclaration des impôts pour les assistantes maternelles...)

En décembre 2008, nous comptons 70 assistantes maternelles adhérentes à la Mutuelle Petite Enfance dont 60 participent régulièrement aux temps collectifs.

Les animatrices n'ont pas pour mission de se substituer aux différentes instances (caf, urssaf, Centre des impôts, PMI) ; elles ont un rôle d'information sur les bases de fonctionnement et pour les situations plus spécifiques, orientent vers les services compétents.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter lors des permanences téléphoniques : les lundis et mardis de 15 h à 17 h et les vendredis de 10 h à 12 h.

AU "MONDE DE ZÉBULON"

les parents peuvent se retrouver en soirée pour discuter et cheminer sur leur rôle parental

Mais qu'est-ce ?

Une fois par mois, un groupe d'échange vous est proposé au relais ; ce groupe de parole est ouvert à tous les parents qui souhaitent débattre ponctuellement d'une situation ou d'une question précise, concernant leur fonction parentale ou leur(s) enfant(s) ; les thèmes discutés sont donc définis le soir même, en fonction des questionnements soulevés par les parents. Aucune assiduité ne vous est demandée. Vous pouvez venir accompagnés de votre nouveau-né, si vous le souhaitez et si cela facilite votre organisation.

Un groupe de parole est un lieu de rencontre entre parents désireux de réfléchir ensemble à leur fonction parentale et de partager leur questionnement comme les expériences vécues. C'est un lieu où l'on peut dire, sans crainte d'être jugé, la difficulté d'être parent au quotidien.

Cet espace favorise l'émergence d'une parole libre et l'expression des émotions, dans l'écoute et le respect réciproques.

Il est animé par un praticien psychologue qui garantit le cadre et le bon fonctionnement du groupe.

PROCHAINES DATES À RETENIR :

Mercredi 22 avril, 27 mai et 24 juin de 20 h 30 à 22 h 30

Vous pouvez aussi rejoindre un autre groupe d'échange qui se déroule au relais lors de certains espaces d'accueil et de jeux parents/enfants :

Mardis 28 avril, 2 juin et 23 juin 2009 de 13 h 30 à 15 h 30.

Contact : Relais Assistantes Maternelles
«Le Monde de Zébulon»
18 bis, chemin du Stade
69670 VAUGNERAY
04 78 57 00 89
lemondedezebulon@wanadoo.fr

Permanences téléphoniques
Lundi et mardi de 15 h à 17 h
Vendredi 10 h à 12 h

VIVE LE VENT D'HIVER AU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES LES P'TITS POUCES !

Il faisait froid ce **samedi 24 janvier 2009** mais cela n'a pas empêché une centaine de personnes (*assistantes maternelles, parents et enfants*) de se réunir pour fêter la nouvelle année autour du **spectacle «L'été de Lulu Chenillon»** joué par la compagnie du Bord de l'eau. Cette matinée conviviale s'est clôturée avec un apéritif où les grands en ont profité pour discuter et mieux faire connaissance et les petits s'amuser !



Après avoir présenté leur **spectacle de chansons** aux familles du relais en juin dernier, il fallait aussi une bonne dose de courage et de dynamisme aux **assistantes maternelles** pour le jouer face aux familles de la crèche de Messimy le **29 janvier** ! Un an d'engagement et de plaisir avec Benoît Colinet, musicien de l'association "Les Petites Feuilles", a conduit ce groupe sur le devant de la scène pour le plus grand bonheur des tout-petits.

Encore un grand bravo à toutes !

Mardi 3 février, **le pôle enfance se transformait en station de montagne !!**

En effet, les enfants de la crèche et du relais se sont retrouvés pour partager des expériences hivernales pour le plaisir de leurs sens : glissades sur les luges, rêves de neige en peinture et sensations fortes autour des jeux de glaçons !



Si vous êtes assistante maternelle ou famille employeur, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations, le relais est ouvert à tous !

**Relais les P'tits Pouces
11 bis, avenue des Alpes
69510 Messimy**

Permanences téléphoniques :

Lundi 12 h - 14 h

Mercredi et vendredi 15 h - 17 h

Rendez-vous après 17 h ces mêmes jours.

N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur, nous reprenons contact rapidement

04 78 45 18 21

**Contacts : Eliane Guillot, animatrice responsable
Clarisse Imbault, animatrice
Sandrine Alaixendri, animatrice**

Informations intercommunales

(suite)



MUSÉE THÉÂTRE GUIGNOL

Le musée propose

Des visites libres, des visites accompagnées, des ateliers et un accueil des groupes.

Ainsi que les services suivants : bar restaurant du musée et boutique.

Prochains spectacles du Musée Théâtre Guignol annoncés :

- Sellig «Episode 2»

Samedi 25 avril 2009 à 20 h 30

Café-théâtre, one-man show. Spectacle pour adultes, à partir de 12 ans.



- Bouffou Théâtre «La Mer en pointillés»

Mardi 19 mai 2009 à 20 h
mercredi 20 mai 2009 à 15 h

Spectacle de marionnettes. Jeune public, à partir de 3 ans.

- Cie Les Zanimos «Le Marfand de fables»

Samedi 20 juin 2009 à 16 h et à 20 h 30

Spectacle familial de marionnettes, à partir de 5 ans.

Pour tous renseignements et Réservation, s'adresser

Au théâtre 04.78.57.57.40

A la C.C.V.L. 04.78.57.83.80

www.ccvl.fr



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES PERSONNES AGÉES

LE SIPAG, SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES PERSONNES AGÉES, PROPOSE AUX PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS SUR LES COMMUNES DES CANTONS DE TASSIN ET VAUGNERAY :

- Un accueil, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30, pour une information, une orientation ou un soutien dans des démarches administratives, sociales ou de santé.
- Un lieu de parole et d'écoute : un médecin gériatre, une psychologue et une assistante sociale, accueillent régulièrement des personnes âgées et leurs proches pour :
 - écouter, analyser une situation personnelle, familiale...
 - soutenir l'élaboration d'un projet de vie avec les personnes âgées et leur famille,
 - aider et accompagner dans la prise de décision,
 - orienter vers les partenaires concernés.

L'accueil est gratuit et confidentiel, sur rendez-vous.

Des ateliers et conférences,

En 2009 seront organisés :

- des ateliers «conduire en toute sécurité», des ateliers «informatique», des ateliers «prévention des chutes», des ateliers «bien vieillir», des ateliers «écriture autobiographique»,
- des conférences sur le thème de « la place et le rôle des grands-parents ».

- Sur les communes des cantons de Tassin et Vaugneray existent également :

- L'association A.B.A.P.A. (Association de Bénévoles Auprès des Personnes Agées)
- Le STRADA (Service de transport et d'aide aux personnes âgées).

S.I.P.A.G. - 124, place Andrée Marie Perrin 69290 CRAPONNE
Tél. 04 37 22 07 24 - Email : contact@lesipag.org - Site internet : www.lesipag.org



CINÉ'VAL



La C.C.V.L. organise une projection gratuite du film «*les Bureaux de Dieu*» de Claire Simon au Ciné'Val à Vaugneray sur l'activité du Planning Familial

LE JEUDI 23 AVRIL 2009 à 20 h 15



Cette séance sera suivie d'un débat avec le Planning Familial.

Stéphanie ROUSSET, Service jeunesse

LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL TYM DÉMÉNAGE



A partir du **lundi 6 avril 2009** et jusqu'à la fin de l'année, les Thurinois auront le plaisir de recevoir les enfants sur leur commune. Ceci ne change rien pour les familles, il y aura toujours des accueils le matin et le soir à la M.J.C. de 7 h 30 à 8 h 45 et de 11 h 30 à 12 h pour la matinée et enfin de 13 h 30 à 14 h et de 17 h à 18 h pour l'après-midi.

Le TYM propose des activités adaptées en fonction des trois tranches d'âge «les Zouzous» (3/4 ans), «les Ratatouilles» (5/7 ans), et les plus grands : grande fresque autour de l'Afrique, sorties éducatives, grands jeux...

Bien que les plus grands soient occupés par un projet autour du cinéma avec la création d'un court-métrage, l'équipe pédagogique s'est associée à la Commune de Thurins pour participer au carnaval qui a eu lieu le 21 mars 2009 sur le thème des éléments de la nature.

Renseignements et inscriptions :

M.J.C.

53, rue du 8 mai 1945 à Thurins

04.78.48.99.60

tym.mjc.thurins@wanadoo.fr



Le TYM recrute !!! Nous sommes toujours à la recherche d'animateurs. Si vous avez le BAFa ou êtes en cours de formation, faites-vous connaître à la M.J.C. ou plus simplement à : tym.mjc.thurins@wanadoo.fr

CLUB CYCLISTE INTERCOMMUNAL DES VALLONS DU LYONNAIS C.C.I.V.L.

Piste du PIPORA à Sainte Consorce
Entraînements tous les samedis de 14 h 30 à 16 h 30.

Contact : Gaël JACQUETON
Tél. 06 60 97 14 60
E.mail : ga69.jacq@free.fr

C.C.I.V.L.
4, rue de Verdun - 69280 Sainte-Consorce

Sainte-Consorce et Communauté de Communes
des Vallons du Lyonnais



Informations diverses

LA MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT

Propose durant toute l'année différentes activités : conférences, ateliers pour enfants, sorties nature, expositions....
Des brochures sont à votre disposition en Mairie.
Pour vous informer : www.maison-environnement.info

PASSEZ LA NUIT DANS L'OUEST LYONNAIS

à l'occasion de la nuit des Musées le samedi 16 mai 2009

Pour la première fois quatre sites de l'Ouest Lyonnais ouvrent leurs portes de 18 h à minuit à l'occasion de cet événement européen.

ENTRÉE GRATUITE

• MUSÉE THÉÂTRE GUIGNOL À BRINDAS

Tout au long de la soirée vous pourrez découvrir l'histoire de la célèbre marionnette à travers la visite libre du musée. Un spectacle de marionnettes sera présenté vers 20 h et 21 h 30.

Possibilité de restauration (une assiette de charcuterie, pâtisseries) au restaurant du Musée à partir de 19 h 30 (il est vivement conseillé de réserver au musée, 04 78 57 57 40, du mercredi au dimanche).

• MUSÉE DE SCIENCES BIOLOGIQUES, DOCTEUR MÉRÉLUX À MARCY L'ÉTOILE

Lieu de mémoire, ce musée est également résolument tourné vers l'avenir avec la présentation des grands enjeux de santé publique mondiaux et des nouvelles armes issues des progrès des biotechnologies et de la génétique destinées à lutter contre les maladies infectieuses.

Vous pourrez profiter d'une visite libre du musée toute la soirée.

• ASSOCIATION GENEVIÈVE DUMONT À POLLIGNONAY

vous accueille pour une visite libre toute la soirée, des visites guidées vous seront proposées à 19 h et à 21 h :

• MAISON D'EXPOSITIONS DE L'ARAIRE À YZERON

de 18 h à 23 h, profitez des visites guidées de l'exposition de 20 h à 22 h, plongez-vous au cœur d'une veillée d'autrefois !

Visite libre des 4 expositions de la Maison de L'Araire



Information :

**Office du Tourisme de
l'Ouest Lyonnais**

1150, route de Sain Bel

69280 Marcy l'Étoile

Tél. 04 78 87 05 21

ot.ouestlyonnais@wanadoo.fr

EMPLOI

A l'attention des créateurs ou repreneurs d'entreprises Rhône Développement Initiative

R.D.I. est un organisme qui, depuis 15 ans, accompagne et finance des créateurs/repreneurs d'entreprise de Très Petites Entreprises afin de leur faciliter l'octroi d'un prêt bancaire. Une antenne a été créée à Vaugneray en partenariat avec ACCOLADE, le SIMOLY et les sept communautés de Communes de l'Ouest Lyonnais dont les Vallons du Lyonnais, afin de mobiliser des outils financiers en faveur des porteurs de projets du territoire. Toutes les activités sont éligibles à l'exception de l'export, l'astrologie/voyance et pubs/discothèques et selon un plan de financement compris entre 15 000 € et 200 000 €.

LES OUTILS FINANCIERS :

- Un prêt d'honneur (à taux 0) pour renforcer les apports personnels. Le montant maximum par emploi créé (y compris celui du créateur) est de 7 500 € plafonné à 22 500 €.
- Des garanties sur emprunt bancaire visant à limiter les cautions personnelles :
 - 1) Une garantie de prêt bancaire : caution simple sur un prêt bancaire professionnel. Cette garantie peut atteindre 65% du prêt accordé et plafonné à 30 500 €
 - 2) Le FGIF est un fonds de garantie destiné aux femmes qui créent et gèrent en titre et en fait leur activité. Part garantie : 70 % dans la limite de 27 000 €.

FONCTIONNEMENT :

Le créateur qui aura été accompagné au préalable par la chambre consulaire dont il dépend ou le chargé de mission développement économique de sa communauté de communes ou un expert-comptable prend contact avec la chargée de mission. Un dossier va être instruit et qu'il viendra présenter devant un comité composé de professionnels (chefs d'entreprise, banquiers, experts-comptables, avocats) et qui statuera sur la demande.

Une fois les financements mis en place, un suivi s'opère pendant toute la durée de remboursement sous trois aspects :

- Un tableau de bord mensuel.
- Accompagnement possible par un parrain, chef d'entreprise bénévole pour un soutien du jeune dirigeant.
- Club des créateurs d'entreprises qui réunit deux fois par an les entreprises financées.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :

Nadine Lopes : 06 45 68 21 07 Chez Accolade, 25 chemin du Stade, 69670 Vaugneray (en face du Centre Nautique).



La mise en œuvre du rapprochement entre l'Agence Locale pour l'Emploi et le site Assédic sur la commune de Tassin, est opérationnelle depuis le 29 septembre 2008.

Ce rapprochement se matérialise par l'accueil de trois conseillers Assédic dans les bureaux de l'ANPE. Cette association permet de simplifier les démarches et d'accompagner de façon concertée chaque demandeur d'emploi. Notre volonté est de favoriser la dynamique de recherche d'emploi et ainsi accélérer leur retour sur le marché du travail.

Concrètement cette synergie opérationnelle va permettre au demandeur d'emploi de réaliser en une seule démarche et dans la même demi-journée, son inscription comme demandeur d'emploi par l'Assédic et son premier entretien professionnel par l'ANPE.

Les demandeurs d'emploi des cantons de Tassin, Saint-Symphorien-sur-Coise, Limonest, Ecully, Vaugneray et de la commune de la Tour de Salvagny bénéficient de cette nouvelle organisation.

ANPE Tassin - 3, avenue du Général Brosset - 69160 Tassin la Demi-Lune
Tél. 04 72 86 06 20 - françois.lucet@anpe.fr

Assédic Tassin - 2, chemin du Vieux Moulin - 69160 Tassin la Demi-Lune
Tél. 04 72 86 00 10 - mdaffre@assedic.unedic.fr

Vie de la commune

INVITATION...



Les Jardiniers de France ouvrent la porte de leur jardin le week-end des 13 et 14 juin.

A cette occasion, nous vous invitons à visiter le nôtre de 9 h à 19 h.

Monique et Marius Dumortier
35, route du Barrage à Thurins



RAPPEL DE LA FÊTE DE LA CÔTE DU 1^{ER} MAI 2008



Comme en 2007, c'est au hangar d'Eric REYNARD que la fête s'est déroulée.

Une température idéale (prédite par Isabelle) a permis à chacun de s'adonner à son loisir préféré l'après-midi.

Badminton pour les uns, foot pour les plus sportifs, pétanque, discussions, énigmes et blagues en tout genre.

Sans oublier de remercier les volontaires (désignés d'office) qui ont préparé les oignons pour la soupe servie en soirée et les sorbets de Brigitte toujours aussi appréciés.



Pour 2009 : Avis aux habitants de la Côte,
cette année la fête se déroulera chez Eric Reynard
le 25 avril 2009 à 12 h 00 date à réserver.

Bien sûr, vous l'avez reconnu, c'est le «PEDIBUS» !

Le pédibus est un service municipal encadré par des adultes, reconnaissables à leur gilet orange. Ils accompagnent vos enfants jusqu'à leur école.

Pour utiliser ce moyen de transport, il vous suffit de déposer votre enfant à l'arrêt pédibus le plus proche de votre domicile.

INFORMATIONS PRATIQUES

3 lignes de pédibus sont en service actuellement (le matin uniquement). Leur trajet est affiché sur le panneau municipal à l'angle de l'église :

***Ligne A :**

- départ : rue des vergers à 8 h 10
- arrivée : école privée, en passant par le village et le vallon.

***Ligne B1 :**

- départ : devant la caserne des pompiers à 8 h 10
- arrivée : école primaire publique, en passant par le vallon.

***Ligne B2 :**

- départ : devant la caserne des pompiers à 8 h 15
- arrivée à l'école primaire privée, en passant par le vallon.



ATTENTION : LE PEDIBUS N'ACCOMPAGNE PAS LES ENFANTS DES ECOLES MATERNELLES.

Pour connaître le détail des lignes, les arrêts, et les horaires de passage près de chez vous, n'hésitez pas à vous renseigner au 04 78 81 76 14.

Vie de la commune (suite)

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE



Le 5 février a eu lieu le **Marché des connaissances spécial sciences** à l'école primaire.

Chaque élève a ainsi pu animer ou participer à un atelier au sein de l'école.

Le principe est le suivant : un parent ou un enfant propose une expérience ou une observation scientifique à un petit groupe d'élèves.



Au programme cette année : un thaumatrope (illusion d'optique), le ballon qui se gonfle tout seul (ou presque...) ,de véritables météorites, l'œuf qui flotte, des origamis, une éruption volcanique, le pétard à air, etc.

Cette matinée a été bien réussie grâce à l'aide de plusieurs parents. Les élèves ont ensuite tous reçu un livret avec ces expériences à refaire à la maison pendant les vacances...

Une belle matinée, riche en découvertes et apprentissages, à renouveler !

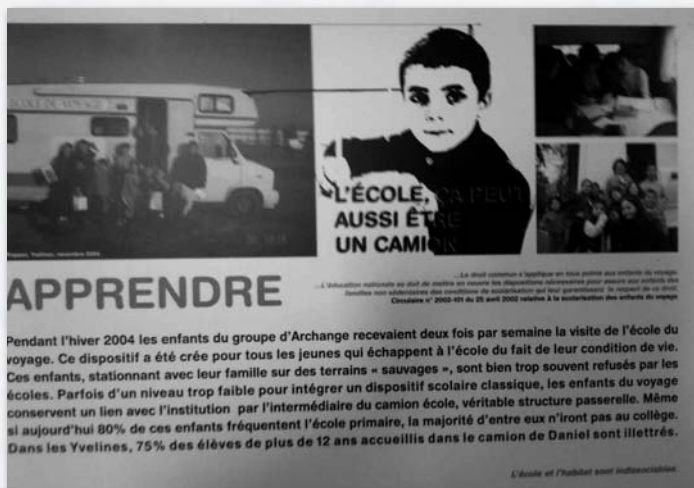
Retenez cette date :

cette année la fête de l'Ecole Publique Primaire aura lieu le
VENDREDI 19 JUIN

Portes ouvertes de 16 h 30 à 17 h 30
Spectacle à la Salle St Martin de 17 h 30 à 19 h
Suivi d'un apéritif dînatoire pour tous les parents.

L'EXPOSITION SUR LE «MODE DE VIE DES GENS DU VOYAGE»

continue son périple dans les 9 communes de la C.C.V.L.



ACCEPTÉ QUE JE RESTE

*Gadgo je viens de loin,
Prête-moi quelques arbres
Un bout d'chemin et l'eau
Accepte que je reste.
Au moins passer l'hiver.*

*Peut-être pour de vrai
Tu comprendras gadgo
La vie que j'ai choisie.
Mes quatre beaux enfants
Et ma femme chérie
Te diront mon histoire.*

*De maison, j'en veux pas
Juste un p'tit bout de ciel
Sur ma tête et les miens.
C'est promis, dans trois
mois
J'irai un peu plus loin.*

*Un jour je t'apprendrai
À chasser le "niglo".
Et mon violon le soir
Te fera voyager.
Accepte que je reste
Au moins passer l'hiver*

*D'ici là si Dieu veut
J'aurai fait des paniers
Et gagné des "lové".
Les enfants sauront lire*

Tikna.Niglo

LA CÉRÉMONIE D'ÉCHANGE DES VŒUX



...reproduit par les enfants de l'école privée.



Les vœux du maire aux Thurinois...

SOIRÉE «CONTES D'HIVER» ET «SOUPE AU CAILLOU»



Écouter les histoires



Cette belle soirée, organisée par la M.J.C., la municipalité et les conteurs de l'Ouest Lyonnais, a attiré une quarantaine de personnes, dépassant les frontières de notre humble village grâce à l'aide d'ACCOLADE qui regroupe 4 communautés de communes. Enfants et parents ont partagé les joies d'une soirée conviviale et familiale.



Éplucher les légumes

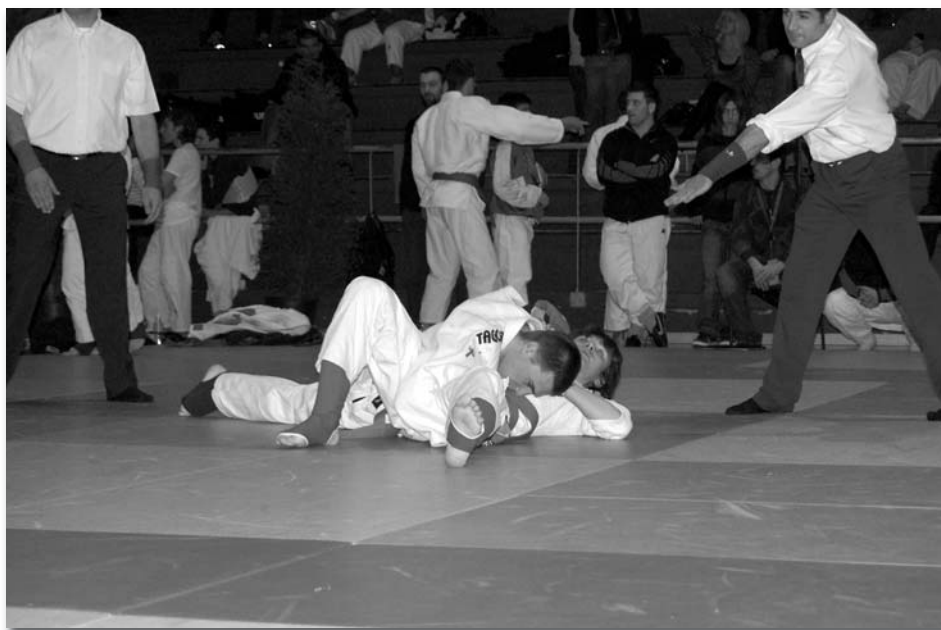
Grand remerciement aux familles qui ont apporté, épluché, découpé de beaux légumes afin que nous puissions partager une soupe des plus délicieuses... Cette veillée a été très appréciée !



Déguster la soupe au caillou

Vie associative

JUDO CLUB DE THURINS



Lors de la dernière assemblée générale, le bureau a été renouvelé :

- Président : Yvan COUÉDEL
- Vice-président : Cédric MARTINIERE
- Trésorier : Dominique COUCHOUX
- Vice-trésorier : Didier DUCROS
- Secrétaire : Claudine DUCROS
- Vice-secrétaire : Sandrine MONTANO

FESTIVITÉS

Cette année, le club fêtera ses 20 ans. A cette occasion un **repas dansant** sera organisé le **samedi 16 mai 2009**. Nous convions toute personne ayant participé au développement du club (anciens membres de bureau et élèves).

Si vous souhaitez vous joindre à nous, merci de laisser vos coordonnées à l'adresse suivante :

claudine.ducros@judoclubthurins.com

SPORT

Le Judo Club de Thurins est très investi au niveau de la ligue du Lyonnais, dans le développement du jujitsu combat.

Le 28 février dernier, son 4^e open de jujitsu combat s'est déroulé à la salle des sports de Thurins.

Cet open a regroupé une dizaine de clubs venant de différents départements : Loire, Rhône, Ain, Savoie, Haute Savoie.

Quatre de nos combattants se sont classés dans leur catégorie respective :

- 1^{er} : Yvan COUÉDEL - Olivier MERAUD - Guy AULAGNIER
- 5^e : Thibault FAURE

Au classement général, le Judo Club de THURINS s'est classé deuxième derrière Ménival (Lyon 5).

Le dimanche 1^{er} mars 2009, le club a organisé son inter club de Judo. Pour cette occasion, les 400 m² de tatamis installés dans la salle des sports de Thurins ont accueilli les 300 combattants (de 4 ans à 12 ans) présentés par les clubs de : Craponne, Saint-Genis les Ollières, Grézieu la Varenne, USOL, Ménival, Le Clam (Lyon 9), Soucieu-en-Jarrest et Dardilly.

Résultat du classement général club :

- 1^{er} USOL
- 2^e Ménival
- 3^e Thurins

Classement par catégories :

- Minimes / Grézieu la Varenne
- Benjamins / Dardilly
- Poussins 2000 / Dardilly
- Poussins 1999 / Thurins
- Ecole de judo 2001 / Ménival
- Ecole de judo 2002 / USOL
- Pré-école de judo 2003 / USOL
- Pré-école de judo 2004 / Soucieu en Jarrest

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de ces deux journées.



F.N.A.C.A. **COMITÉ DE** **THURINS-RONTALON**

Concours de belote du 11 janvier 2009

en collaboration avec l'Association Anciens Combattants

- **DOUBLETTE CLASSÉE 1^{ÈRE}**
Dominique BERGER et Franco FRANSETTI
Thurins (2 jambons)
- **DOUBLETTE CLASSÉE 2^E**
Joseph BLANC et Jean-Paul CHANTRE
Messimy (2 rosettes)
- **DOUBLETTE CLASSÉE 3^E**
Alexandre RATTON (90 ans) et Louis VIRICEL - Thurins (2 pintades)
- **DOUBLETTE CLASSÉE 4^E**
Jean BOSSU et André COURBIERE
Thurins (2 poulets)

...etc... Bravo aux Thurinois ...!

TOMBOLA :

- Le jambon pour Malou BONNIER.
- La rosette pour Marinette DELORME.

Concours de belote du dimanche 22 février

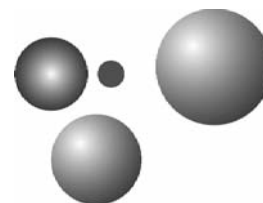
à la salle des fêtes de Rotalon
56 doublettes.

- **DOUBLETTE CLASSÉE 1^{ÈRE}**
M^{mes} Bernadette TARGE et Michèle MARTIN - Rotalon
- **DOUBLETTE CLASSÉE 2^E**
Jean BAILLY et Joannès BAILLY
Saint-Maurice-sur-Dargoire

...etc...

TOMBOLA :

- 1^{er} lot : le jambon pour André CHATARD de Rotalon.
- 2^e lot : la rosette pour Henri TARGE de Rotalon (vice-président du Comité).



AU F.C.V.L., UN DÉBUT DE SAISON PROMETTEUR...

La saison est déjà bien avancée et c'est l'heure des premiers bilans.

Le F.C.V.L. compte aujourd'hui 330 licenciés et nous sommes sur la voie pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. En effet toutes nos équipes de jeunes évoluent avec succès, désormais en "promotion d'excellence" voire "excellence" pour les 15 ans (ce qui est le plus haut niveau départemental) et nous avons l'espoir qu'elles se maintiennent voire qu'elles accèdent à l'échelon supérieur. L'encadrement technique est très impliqué

et c'est avec beaucoup de plaisir que nous voyons évoluer nos jeunes pousses tous les jours de la semaine sur les terrains de Thurins et Messimy. Le F.C.V.L. a vu son travail de formation récompensé puisque le LABEL F.F.F. nous a de nouveau été attribué pour les 3 années à venir.

Les tournois en salles, poussins et débutants, organisés les 31 janvier et 1^{er} février ont démontré le travail accompli par tous.

Les équipes Seniors ne sont pas en reste car l'équipe "Fanion" est toujours en course pour la montée alors que l'équipe "réserve" occupe une honorable 5^e place.

Quelques belles performances sont également à signaler avec un 4^e tour de coupe de France pour les seniors et un 5^e tour de coupe Gambardella pour les 18 ans (photo ci-jointe).

En espérant que la saison finisse de bien belle façon et nous apporte son lot d'agréables surprises **nous vous donnons rendez-vous pour le CHALLENGE FLORIAN MAURICE qui aura lieu les 20 et 21 juin 2009**, un rendez-vous qui depuis 5 ans réunit des équipes élites de la catégorie "Benjamins".



THURINS THÉÂTRE



Cette année, la Jeunesse Théâtrale de Thurins vous propose son spectacle «Théâtre de Boulevard» à Yzeron, les
Vendredi 15 mai à 20 h • Samedi 16 mai à 20 h • Dimanche 17 mai à 15 h

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Hubert GAUDIN au 04 78 81 93 51

Réservez dès maintenant la date de notre soirée dansante fixée le samedi **26 septembre 2009**

Nous comptons sur votre présence à chacun de ces événements.

L'ASSOCIATION DU SERVICE À DOMICILE



Le départ de Jean-Marc Viricel

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2008, les bénévoles de l'AD.M.R. ont remercié M. Jean-Marc Viricel pour ses 16 années de dévouement au sein de l'association.

A cette occasion, M. Dressy, directeur de la Fédération A.D.M.R. du Rhône lui a remis la médaille de la Fédération en reconnaissance de son dévouement et de ses compétences.

Ensuite, M^{me} Meignier, au nom de M. Roger Vivert a évoqué les nombreuses qualités humaines et le travail accompli par Jean-Marc pour faire face à un nombre croissant de demandes d'aide de la part des

personnes âgées et des familles, chez lesquelles 9 salariées interviennent en tant qu'aide ménagère ou auxiliaire familiale. Suite au départ de M. Viricel, M^{me} Marie-Jo Balmont, vice-présidente le remplace par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Les responsables à contacter en cas de besoin restent les mêmes :

AIDE AUX PERSONNES AGEES :

- RESPONSABLES PRISE EN CHARGE
M^{me} Marguerite RICHARD
04 78 48 95 46

M^{me} Françoise CHAPON
04 78 81 90 30

- RESPONSABLE TRAVAIL
M^{me} Christiane BALMONT
04 78 48 99 30

AIDE AUX FAMILLES :

- RESPONSABLE PRISE EN CHARGE
M^{me} Nicole CLARON
04 78 48 91 86
- RESPONSABLE TRAVAIL
M^{me} Marie-Jo MORILLON
04 78 48 98 69

M^{me} Sophie GRISON, salariée administrative à mi-temps, assure une permanence au bureau de l'association les lundi, mardi et vendredi matin et le jeudi jusqu'à 16 heures. Vous pouvez la contacter au 04 78 81 95 64.

SERVICE TELEALARME :

Ce service est surtout utile pour les personnes seules, isolées ou rencontrant des difficultés passagères. Ce système est composé d'un médaillon porté par la personne et d'un combiné raccordé au téléphone. En cas de problème, l'appui sur le médaillon provoque un signal transmis à un central téléphonique qui vous rappelle ou appelle un membre de votre famille ou un voisin.

- RESPONSABLE TÉLÉALARME
M. André FAYOLLE
04 78 81 92 88

LES CONSCRITS 91



Le printemps revient, le 1^{er} Mai arrive à grands pas, et cette année encore les conscrits thurinois seront présents et chanteront le Mai.

Par beau temps ou sous la pluie, nous userons de nos voix et de nos talents de chanteurs, espérant enchanter les Thurinois avec cette coutume et ainsi remplir notre cagnotte.

A l'aube du premier mai, nous nous retrouverons chez l'un de nos conscrits pour la traditionnelle omelette, faite avec les œufs ramassés durant la nuit. Puis, on se retrouvera à travers le village pour vendre nos brioches et nos traditionnels bouquets de muguet. Nous comptons bien sûr, sur votre générosité, puisque des concours et autres animations comme le Téléthon sont des projets pour vos conscrits !!

Merci d'avance à tous les Thurinois et toutes les Thurinoises

Les conscrits 91



DEUX DATES À RETENIR ABSOLUMENT !

→ **LE 25 AVRIL 2009 À 18 H 00 :**
CONCERT DE PRINTEMPS A LA SALLE St MARTIN

Standards interprétés par les élèves de la Maison de la Musique, débutants ou confirmés.
Un moment toujours sympathique pour toute la famille
En fin de soirée, verre de l'amitié, scène ouverte et groupes locaux.
Ouvert à tous.

→ **LE 21 JUIN 2009 À 20 H 00 :**
FÊTE DE LA MUSIQUE

La Maison de la Musique sort de ses murs et comme l'année dernière, vous offre un petit concert dans la cour de la mairie.

Venez nombreux !

Le bureau : Présidente : Irène Breyse 06 07 31 09 64 - Secrétaire : Jean Paul Bonhotal : 04 78 81 73 95
musique.thurins@free.fr

LES BLEUETS

PLANNING DES MANIFESTATIONS :

- **Samedi 18 avril après-midi** Concours intérieur des mini-poussines et des poussines 1/2/3/4 à la salle des sports.
- **Dimanche 26 avril** VIDE-GRENIERS - parking de la mairie
- **Dimanche 17 mai** Concours des poussines 1/2/3/4 à Villefranche
- **Samedi 6 et dimanche 7 juin** Concours départemental «Jeunesses» à Lyon PESD

Et la saison se terminera par la

FETE DES BLEUETS
Samedi 20 juin après-midi
A la Salle des Sports

Rappel : n'oubliez pas le VIDE-GRENIERS organisé par les Bleuets le 26 avril, à Thurins !

(bulletins d'inscription, pour réserver un emplacement, disponibles en mairie)

Vie associative (suite)

LA JOURNÉE DU FRUIT : EN ROUTE POUR LE 25^E ANNIVERSAIRE !

De nombreux encouragements, des témoignages de solidarité lors de la conviviale Assemblée Générale qui s'est tenue le 10 janvier 2009, ont donné un nouveau souffle d'espérance afin de poursuivre l'aventure.

La même équipe reprend le flambeau et est assurée par la co-présidence :

Claudie PETIT et Christophe MONTANO.

Son Bureau :

- Vice-président : Jean-Louis BRANDOLINI.
- Trésorier : Patrick GINET.
- Trésorier-adjoint : André CLARON.
- Secrétaire : Marie GEOFFROY.
- Secrétaire-adjointe : Monique MASSARD

- **Conseil d'administration** : Pierre Yves BOUCHUT, Philippe BRUN, François CLAVEL, Marius DUTTER, Claude MAGNIN, Pierre SARZIER, Marie-Caroline GARCIN et le retour de Claude VINDRY.

Le désir toujours présent de ce rassemblement amical et la fierté des habitants de Thurins nous conduisent vers le 25^e anniversaire de cette fête traditionnelle consacrée aux fruits de Thurins.

Le thème retenu cette année est : «le cirque»

A noter dans votre agenda :
JOURNÉE DU FRUIT :
dimanche 13 SEPTEMBRE 2009 A THURINS



ALORS...

"ATTENTION MESDAMES ET MESSIEURS.....



Le cirque arrivera et les chars du défilé seront animés par ce thème central!

Nous vous invitons dès aujourd'hui, à vous joindre à la parade, en piste et déguisés pour que le spectacle continue.

Venez nombreux nous rejoindre pour nous aider à pérenniser cette fête devenue tradition, la préparer et la vivre !"

Les membres du Bureau



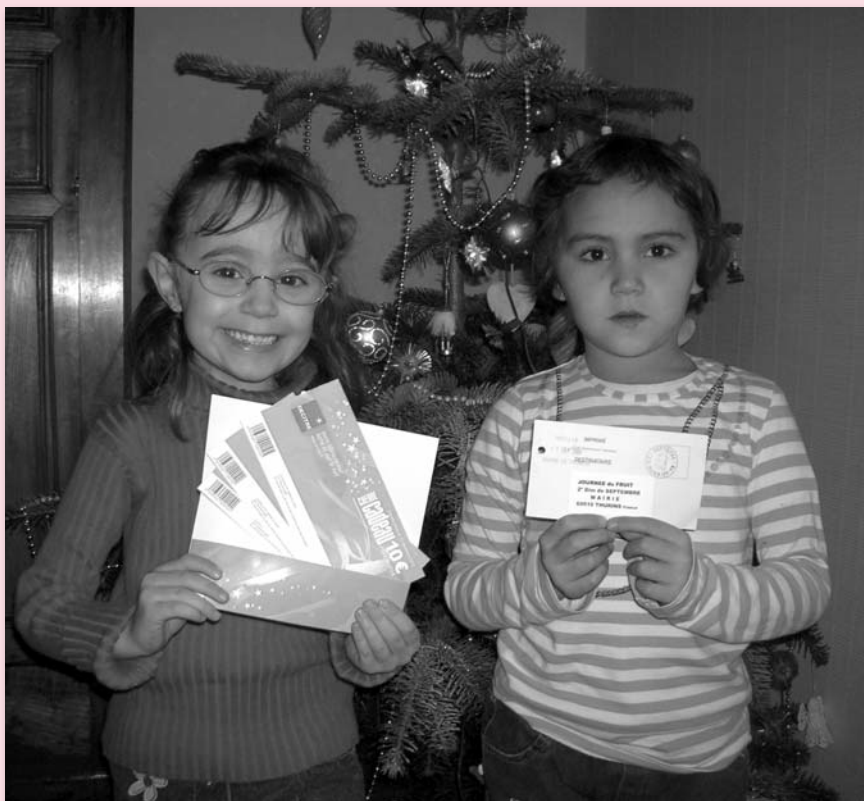
RETOUR SUR LA JOURNÉE DU FRUIT 2008

Par deux fois, au cours de ce dimanche 14 septembre, les enfants ont été invités à lâcher leurs ballons multicolores en faisant le vœu que le vent les emporte le plus loin possible ... et surtout que quelqu'un trouve la carte accrochée, la mette à La Poste ... et que celle-ci, par un tampon lisible, permette de calculer la plus grande distance parcourue.

Parmi la douzaine de cartes revenues, certaines avaient atterri en Haute-Loire ou en Ardèche. Mais l'une d'entre elles, portée par un vent très favorable, a mis moins de 24 h pour atteindre le Vaucluse puisque le tampon d'Avignon indique 17 h 30, le lundi 15 septembre !

Au bout de trois mois, il était temps de clore le concours et de remettre son lot à une petite fille de Thurins, Léane David-Rousset, à gauche sur la photo, à côté d'une de ses amies.

Le thème de la Journée du Fruit 2008 étant «la Bande Dessinée», il était naturel de lui offrir des chèques-cadeaux pour choisir avec sa maman les BD (ou les livres) qui l'intéresseront dans une des librairies Decitre de la région lyonnaise.



ÉCLAIREURS - ÉCLAIREUSES DE FRANCE (E.E.D.F.)

Le camp d'été 2009

Il s'effectuera à COUTERON (près d'Aix en Provence) comme l'an dernier.

DATES DE DÉPART :

Pour les Lutins, Lutines (6-8 ans) départ en mini-bus le 13 juillet et retour le 24 juillet

Pour les 8 à 15 ans : départ en car le 6 juillet et retour le 24 juillet.

ENCADREMENT :

Responsables habituels titulaires du BAFA. **LES AÎNÉS :**

(15 - 18 ans) sont invités par un groupe éclaireurs à MADRID (Espagne) pendant les vacances de Pâques.

Nous continuons à chercher des Jeunes (à partir de 17 ans) désireux de rejoindre l'équipe. En contrepartie, ils bénéficient de la formation BAFA, financée par l'association.

Pour tous renseignements :

Laurence Pardon - Tél. 04 78 81 94 56 - family.pardon@orange.fr

Jérôme Lacoste - Tél. 06 78 43 70 42 - lacoste.debray@free.fr

Vie associative (suite)

**PARTAGEZ VOS VACANCES,
DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL !...**



Qu'est-ce que l'accueil familial de vacances ?...

Ce sont des séjours de deux à trois semaines pour des enfants de 6 à 12 ans vivant des situations de fragilité (difficultés personnelles des parents, chômage, papa ou maman seul(e) pour assumer des enfants, etc...).

Qui sont les familles d'accueil ?...

Ce sont de jeunes couples avec enfants ou de jeunes grands-parents, qui souhaitent offrir des vacances à un enfant et créer des liens durables avec lui. Ces vacances sont un enrichissement pour tous, c'est l'occasion de partager, d'accepter les différences, de vivre des moments forts.

Le Secours Catholique recherche des familles d'accueil pour permettre à des enfants, vivant des situations difficiles, de partir cet été. Tous ne pourront pas partir faute de famille pour les accueillir, pour ceux-ci les vacances seront très longues.

Vous aussi, vous pouvez participer à cette belle aventure de solidarité en partageant vos vacances.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Secours Catholique du Rhône (Équipe Enfance au 04 72 33 19 19)

CORAMUC PILAT POUR TOUS ASSOCIATION DES MOTORISÉS DU JAREZ MORNANTAIS

La randonnée motorisée dans nos campagnes est une affaire de passion. Pour autant, ces pratiques ont leurs plaisirs mais aussi leurs devoirs. Compte tenu de la complexité de la réglementation, **plusieurs associations ont mis au point des règles de bonne conduite et travaillent à leur diffusion.**

**Pour tout renseignement, votre contact à Thurins :
Denis DA CUNHA - Tél. 06 60 84 89 79**

A.S.P.T. PÉTANQUE THURINOISE



Les responsables 2009

- | | |
|----------------------|--|
| • Président actif | Fred THIELY |
| • Vice-président | Jocelyne BLANC |
| • Trésorier | Gilbert PERRIER |
| • Trésorier-adjoint | André ROBIN |
| • Secrétaire | Marion TERRIER |
| • Secrétaire-adjoint | Marie-Thérèse CRETIN |
| • Le Siège | Restaurant le BAR'HIC |
| • Autres membres | Sébastien BELOGI, Bruno CONFORT, André COURBIERE, Bernard PERRAUD, Nicolas STEVENIN, Jean UBAUD. |

But d'Honneur 2009

Cette année encore, le concours du But d'Honneur se déroulera en deux phases :

- Un concours de qualification sur deux journées avec la possibilité de participer aux deux journées (têtes à têtes illimités, système Aurard, 4 parties de 13 points) le **samedi 11 avril** et le **samedi 9 mai**.
- Les 16 premiers classés sur ces deux journées seront retenus pour la phase finale (4 poules de 4, 13 points) le **samedi 5 septembre**.

Le But d'Honneur n'est réservé qu'aux Thurinoises et Thurinois (anciens Thurinois acceptés).

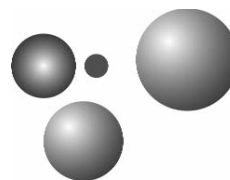
Coût de l'inscription : trois euros.

Le concours du But d'Honneur sera de nouveau organisé sur le stade.

Calendrier des concours 2009

- | | | |
|-------------------------------------|------------|-----------------------|
| • Samedi 18 avril | Doublettes | Challenge A.S.P.T. |
| • Vendredi 19 juin | Doublettes | Nocturne A.S.P.T. |
| • Mardi 14 juillet | Doublettes | Souvenir Claude Fenet |
| • Samedi 1^{er} août | Doublettes | Concours de la vogue |

La saison 2008 a été plaisante malgré la faible participation des Thurinois lors de nos concours.



Dimanche 3 mai 2009

19^E RANDONNÉE DES 9 CLOCHERS

Il se passe de drôles de choses...

La randonnée des 9 clochers est toujours un événement convivial et familial.

Pour l'année 2009, Angélique vous propose de résoudre une incroyable énigme...

Il vous faudra faire preuve de courage et de ruse pour la résoudre. Vous trouverez tout au long des 10 km des indices et des personnages pour vous aider ...ou vous défier !

Méfiez-vous cette année la forêt est peuplée de drôles d'habitants...

Pour la bonne organisation de cette manifestation la M.J.C. fait appel à toutes les bonnes volontés. Nous avons besoin de vous pour différentes tâches.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la M.J.C. Merci !

AVIS À LA POPULATION

Le balisage : contactez M. Vindry pour aider les randonneurs à baliser les circuits. Cette année les parcours des 33 km et 43 km vont être modifiés.

Affichage et pose de banderoles : aidez-nous à trouver des endroits stratégiques.

Des affiches sont à votre disposition à la M.J.C. pour un maximum de publicité.

Sponsoring : si vous êtes intéressés par un encart publicitaire (à partir de 80 €) sur les 2000 feuilles des parcours, vous pouvez contacter la M.J.C.

Relais : venez tenir un relais, et aider dans la convivialité nos bénévoles chevronnés à distribuer les denrées aux randonneurs. (même si seulement un moment de la journée).

Arrivée : venez rejoindre Nadia et son équipe pour accueillir et préparer la restauration des randonneurs, à la salle Saint-Martin. (Possibilité de créneaux horaires).

Installation : nous sommes à la recherche d'une camionnette ou d'un camion pour acheminer nos tables vers les relais, le samedi après-midi, et les récupérer le dimanche soir. Merci de vous faire connaître auprès de la M.J.C.

Parking : de 7 h à 12 h, nous sommes chargés de diriger et de ranger les nombreux véhicules arrivant sur Thurins. Nous avons besoin de bénévoles pour canaliser cette circulation. Nous en profitons pour nous excuser de la gêne occasionnée par cette manifestation annuelle.

Conclusion : n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles pour préparer et organiser cet événement...



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

53, rue du 8 mai 1945 - 69510 Thurins

Tél. 04 78 48 99 60 - Fax : 04 78 81 76 36

E-mail : mjc.thurins@wanadoo.fr

ESPACE JEUNES

Soirée filles



Le 16 janvier, quatorze filles sont venues passer la soirée à l'Espace Jeunes de 18 h 30 à 22 h 30 pour une "soirée filles". Bonne humeur et rigolade étaient au programme.

Sortie Patinoire



Pendant les vacances de février, 10 jeunes ont participé à une sortie patinoire où ils ont pu déguster un kebab avant d'aller s'essayer sur des patins.

Malgré quelques petits bleus, la journée s'est très bien déroulée ! Un très bon souvenir !

Rencontre Warhammers

Samedi 28 février, le groupe de jeunes du projet Warhammers a rencontré, à la M.J.C. de Thurins, le club Warhammers de la M.J.C. de Tassin-la-Demi-Lune.

Cet échange a permis aux jeunes d'échanger leur savoir sur cette discipline et d'apprendre de nouvelles techniques tout en s'amusant.

Vacances de Printemps



L'Espace Jeunes sera ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Au programme, diverses activités et sorties telles qu'un stage de cirque, une sortie bowling...

Journée détente entre filles

Le 4 avril : sortie au Hammam et soirée à l'Espace Jeunes.

Vacances été

L'Espace Jeunes sera ouvert du 6 au 31 juillet du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h.

Des mini camps sont proposés sur les thèmes suivants :

- LES ROCKEURS AU CAMPING !
du 2 au 4 juillet
- CHANTIER ECO-VOLONTAIRE
du 7 au 10 juillet
- NATURE ET SENSATIONS
du 20 au 25 juillet

Pour tout renseignement, s'adresser à Bérengère, animatrice de l'Espace Jeunes au 04 78 48 99 60.

Calendrier des prochains événements M.J.C.

- **Randonnée des 9 clochers** - Dimanche 3 mai. Venez nombreux
- **Danse contemporaine** - Samedi 16 mai de 14 h à 17 h.
Stage avec Laurence ROY. Prix 40 €.
- **Méga Fête de fin d'année** - Samedi 4 juillet
Thurins sera transformé en parc d'attractions !
Des animations pour tous les âges (quad, châteaux gonflables...)
Prix réduit si tickets achetés à l'avance.

Vie associative (suite)

...à Thurins : améliorer la vie des familles au quotidien !

L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE THURINS VOUS INFORME...



En plus des cours de piscine et de couture/décoration mis en place depuis octobre 2008 et jusqu'en juin 2009, l'association a souhaité réunir toutes les familles adhérentes (une cinquantaine pour l'instant) pour faire connaissance ; c'est ainsi qu'elle a organisé le dimanche 25 janvier une après-midi rencontre autour de jeux de société dans la salle Saint Martin. Autour de gâteaux confectionnés par les adhérents, c'est environ 60 enfants et adultes qui se sont amusés en jouant aux Kappla, Jeux des 7 familles, belote, Scrabble, Mikado géant ... Ce moment de grande détente a été apprécié par tous !



D'autre part, nous avons organisé

- une conférence sur le thème : **« Frères et sœurs : les meilleurs amis du monde ou/et ... chiens et chats ? Du meilleur et du pire ! »** le mardi 31 mars 2009, à 20 h 30 à la salle des mariages de Thurins, Stimulation, rivalité, jalousie, identification, complicité ... Ces thèmes ont été abordés par la psychologue-psychanaliste Mme Christiane BARCET . Elle y a abordé aussi les questions suivantes : être l'aîné, c'est difficile? Et le cadet, et le benjamin ? ... Et bien sûr, elle a répondu aux questions posées par l'assemblée.

- La traditionnelle bourse aux vêtements organisée par les associations des familles du secteur s'est déroulée du 30 mars au 2 avril 2009 à Vaugneray ;

Nous avons toujours besoin de toutes les bonnes volontés possibles pour diversifier nos activités ; alors rejoignez-nous !
Vous serez les bienvenu(e)s au sein de l'équipe.

Notez-le :
la fête des mères aura lieu cette année le samedi 6 juin à partir de 16 h à la mairie de Thurins.

Contacts
Viviane BOUCHUT - Tél. 04 78 19 12 05
Aude LEROYER - Tél. 09 50 74 56 53
www.familles-de-france.org et
www.famillesdefrance69.fr

État civil

Naissances

26.11.2008 Adriana LEITAO RIBEIRO
03.12.2008 Augustin Francis Édouard LEROYER
05.12.2008 Marie Lou-Ann BARDY-CONVERS
10.12.2008 Charles THIVILLON
31.12.2008 Lucas DELORME
14.01.2009 Titouan REYNARD
20.01.2009 Léandra Angéline MARQUES - FITAS
18.01.2009 Méline CHALAMET
26.01.2009 Jules Thomas FERRIERE
28.01.2009 Tiphaine MORILLON
28.01.2009 Nola Mery Christine POULENARD
01.02.2009 Lana Sandry Patricia HASSELBOURG



01.02.2009 Yanis BEYLIE
02.02.2009 Celyan BOUTEILLE
06.02.2009 Timéo Lilian PLUSQUIN
08.02.2009 Morgan Robin CAGNANA
18.02.2009 Melvyn Paul BRUESSE
18.02.2009 Maxence POIX
12.02.2009 Maël BOUCHUT

Décès

14.02.2009 M. CLARON Etienne Marie (hors commune)
27.02.2009 M. CROZIER Edouard
16.03.2009 M^{me} GONON Jeanne Lucie née SAVIER (hors commune)
17.03.2009 M. SALIGNAT Jean François (hors commune)



Calendrier des fêtes d'avril à juillet 2009

Avril

Samedi 11
Samedi 18
.....
Dimanche 19
Samedi 25
.....
Dimanche 26
Jeudi 30
Du 29 avril au 25 mai ...

A.S.P.T. : qualification au But d'Honneur à 13 h 30 au stade
Les Bleuets : concours Poussines à 14 h 00 à la salle des sports
A.S.P.T. : challenge à 13 h 30 au stade
Classes en 9 : défilé dans village et repas salle Saint Martin
Maison de la Musique : concert de Printemps à 18 h 00 à la salle Saint Martin
Journée «Plantations» à 8 h 30, cour de la mairie
Les Bleuets : vide-greniers sur le parking de la Mairie
Club de l'Age d'Or : repas de Printemps à 12 h 00 à la salle Saint Martin
Exposition d'aquarelles sur la "Ville de Lyon", en salle des mariages

Mai

Dimanche 3
Vendredi 8
.....
Samedi 9
Mardi 12
Vendredi 15
.....
Samedi 16
.....
Dimanche 17
.....
Jeudi 21
Vendredi 22

M.J.C. de Thurins : randonnée des 9 Clochers
Commémoration du 8 mai 1945 : messe à 9 h 30 à Brindas
cérémonie à 11 h 45 au cimetière de Thurins
A.S.P.T. : 2^e qualification au but d'honneur à 13 h 30 au stade
F.N.A.C.A. : sortie annuelle
Amicale des Sapeurs-Pompiers : concours de pétanque à 19 h 30 au stade
Thurins Théâtre : spectacle de la Jeunesse théâtrale à Yzeron à 20 h
Judo club : repas dansant
Thurins Théâtre : spectacle de la Jeunesse théâtrale à Yzeron à 20 h
Les Bleuets : concours Poussins à Villefranche
Thurins Théâtre : spectacle de la Jeunesse théâtrale à Yzeron à 15 h
Foire annuelle
Société de Chasse : concours de Pétanque en nocturne au stade

Juin

Samedi 6
.....
Samedi 6
Dimanche 7
.....
Samedi 13
Mercredi 17
Vendredi 19
.....
Samedi 20
.....
.....
Dimanche 21
Samedi 27
.....
Dimanche 28

Ecole maternelle publique à la salle Saint Martin : spectacle à 10 h 30 suivi de la kermesse
Association des Familles : «Mamans de l'Année» à 16 h 00 salle des mariages
Les Bleuets : concours départemental «Jeunesses» et «Aînées»
Les Bleuets : concours départemental «Jeunesses» et «Aînées»
1^{ère} Communion à 10 h 30 en l'Eglise de Thurins
Fête du **Judo Club**
Pique-nique du **Judo Club**
A.S.P.T. : doublettes, nocturne à 19 h 00 au stade
Fête de **Ecole primaire publique** - 16 h 30 : portes ouvertes
- 17 h 30 : spectacle salle Saint Martin
Fête des **Bleuets** à la salle des sports
U.C.A.T. : fête de la Musique
F.C.V.L. : challenge Florian Maurice au stade de Messimy
F.C.V.L. : challenge Florian Maurice au stade de Messimy
F.N.A.C.A. : concours de pétanque à 15 h 00 au stade
Fête du **Tennis** à 14 h 00 aux terrains de Tennis
Kermesse de l'**Ecole Privée** à la salle Saint Martin
Classes en 9 à 9 h 00 à la salle des Mariages

Juillet

Samedi 4
.....
.....
Lundi 13
.....
.....
Mardi 14
Mercredi 15

M.J.C. : fête style «Parc d'Attractions» entre 10 h 00 et 18 h 00
Olympiades Inter Villages au stade à 18 h 30
bal à 22 h 00
Retraite aux Flambeaux
Feu d'artifice
Bal des **Sapeurs-Pompiers**
A.S.P.T. : souvenir Claude FENET à 13 h 30 au stade
Club de l'âge d'or : pique-nique

